



Université
de Lille

Mémoire de recherche

Master mention Sciences Politiques parcours Action Humanitaire

Faculté des sciences juridiques, politiques et sociales | Université de Lille

Année universitaire 2023-2024

« I wish I didn't have this job » :

Enquête sur l'engagement des Syrien·ne·s dans
l'humanitaire à Gaziantep, en Turquie.



Autrice : GUILLAUME Pauline

Directeur·s et/ou directrice·s du mémoire : PUYGRENIER Lucas

Membres du jury de soutenance : SAIGET Marie

REMERCIEMENTS

Je souhaite tout d'abord à remercier mon directeur de mémoire, Monsieur Lucas Puygrenier pour son accompagnement et son conseil tout au long de ce travail.

Je tiens à remercier l'ensemble des enquêtés qui ont accepté de m'accorder leurs temps afin de répondre à mes questionnements.

Je remercie également Lou, ma colocataire avec qui j'ai partagé cette année de recherche, merci pour ta patience face à mes doutes et tes précieux conseils et idées qui ont contribué à l'enrichissement de ce travail. Merci également à Léna, pour ton écoute et tes encouragements. Merci à vous deux pour ces moments d'amitié.

Un remerciement particulier à Abdul, qui m'a inspiré le choix de ce sujet.

Merci à mes parents, qui m'ont toujours soutenue dans mon parcours et m'ont permis d'en arriver là aujourd'hui.

Un merci à Michèle d'avoir pris le temps de relire et corriger ce travail.

Table des matières

Remerciements.....	3
Sigles et abréviations.....	9
Introduction.....	10
Les Syrien·ne·s en Turquie.....	11
La situation en Syrie.....	13
La situation administrative particulière des Syrien·ne·s.....	14
Revue de littérature.....	15
A) Les dispositions à l'engagement dans l'humanitaire.....	16
1 – Des études centrées sur les Occidental·e·s.....	16
2 – L'émergence de travaux sur les bénéficiaires de l'aide acteur de l'aide.....	17
3 – Un engagement altruiste : les rétributions du travail humanitaire.....	18
B) Construction des carrières migratoires.....	19
1 – L'importance du capital social dans l'installation.....	19
2 – La notion de carrière migratoire.....	20
C) Le rapport des travailleuses et travailleurs à la gestion humanitaire.....	21
1 – Une remise en question de la gestion occidentale des crises.....	21
2 – Les limites.....	22
Problématique et hypothèses.....	23
Méthode d'enquête.....	23
Annonce de plan.....	26
Chapitre 1 « des convergences biographiques » antérieures à l'entrée dans l'humanitaire.....	27
A) Une analyse des déterminants familiaux et sociétaux.....	27
1 – La famille : facteur de l'engagement ?.....	27
2 – Un engagement antérieur à la révolution restreint par le régime.....	29
B) Un engagement multiple antérieur à l'exil : deux générations de mobilisation	30
1 – Le tournant de la révolution : « conséquences biographiques de l'engagement ».....	30
2 – La révolution un choc moral.....	32
C) Le chemin de l'exode.....	33
1 – Les caractéristiques du départ.....	33
2 – Le rôle des réseaux dans l'installation en Turquie.....	34

Chapitre 2 : Devenir un professionnel de l'humanitaire.....	36
A) Des carrières humanitaires.....	36
1 – L'évolution des compétences à travers le parcours professionnel.....	36
2 – Se légitimer à travers le capital scolaire.....	37
B) L'humanitaire : vecteur d'ascension sociale ?.....	39
1 – Des rétributions matérielles.....	39
2 – Des rétributions symboliques.....	42
 Chapitre 3 : Construction de carrières migratoires à travers l'engagement humanitaire.....	 45
A) Des organisations locales façonnées par des cadres humanitaires occidentaux.	 45
1 – L'adaptation aux normes humanitaires occidentales.....	45
2 – Perspective de développement d'une carrière humanitaire à l'international.....	48
B) L'humanitaire, lieu de préservation de la violence de la société turque.....	49
1 – La création d'un microcosme humanitaire.....	49
2 – Les humanitaires face au racisme sociétal.....	51
 Chapitre 4 : Les défis et désillusions du monde humanitaire.....	 54
A) Les opportunités différenciées du travail humanitaire.....	54
1 – Les statuts administratifs.....	54
2- Les obstacles financiers et administratifs des petites organisations.....	56
B) Désillusion de l'humanitaire.....	58
1 – Le non-renouvellement des permis de travail.....	58
2 – Déceptions humanitaires.....	59
 Conclusion.....	 62
 Bibliographie.....	 65
 Annexe :.....	 71
Annexe 1 : Cartographie des principales organisations et ONG présentes à Gaziantep	71
Annexe 2 : Carte des aires d'influence des belligérants en Syrie en 2022.....	72
Annexe 3 : Extrait du site internet IYD Relief.....	73
Annexe 4 : Tableau répertoriant les offres d'emploi du secteur humanitaire à Gaziantep	73
Annexe 5 : Profil des enquêtés.....	76

Sigles et abréviations

AICS : Agence Italienne pour la Coopération et le Développement

FAO : Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture

IYD relief : Association Internationale d'aide Humanitaire

IRC : International Rescue Committee

OCHA : Office for the Coordination of Humanitarian Affairs

OIT : Organisation Internationale du Travail

OMS : Organisation Mondiale de la Santé

ONG : Organisation non-gouvernementale

ONGI : Organisation non-gouvernementale Internationale

ONU : Organisation des Nations Unies

PAM : Programme Alimentaire Mondiale

STD : Syria Trust for Development

UNHCR: Haut Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés

USAID : Agence des États-Unis pour le développement international

UE : Union Européenne

WHH : Welthungerhilfe

INTRODUCTION

« Il s'agit d'un partenariat du PAM. Tous [les bénéficiaires] seront privés de toute forme d'assistance alimentaire d'ici le mois prochain, imaginez un peu, parce que le projet a pris fin faute de fonds. C'est très dommageable pour nous de livrer à des gens qui attendent ce genre de programme, imaginez, parce que nous sommes si proches d'eux, nous venons des mêmes communautés, alors ce n'est pas facile. »¹

Cet extrait est tiré d'un entretien effectué avec le directeur de l'ONG IYD relief, ONG syrienne basée à Gaziantep en Turquie, ce dernier m'explique, suite à une question sur l'expérience qu'il tire de son travail, que travailler auprès de sa communauté d'origine peut être délicat. Cela montre les difficultés pour les travailleuses et travailleurs humanitaires Syrien·ne·s de se confronter aux réalités de l'aide internationale. En effet, malgré la présence notable d'organismes et d'ONG internationales sur le terrain syrien, nous observons que le soutien et les financements tendent à se réduire. Cela s'illustre par l'annonce du PAM de mettre fin à son plan de soutien alimentaire en Syrie, laissant en suspens le sort de plus de 5 millions de Syrien·ne·s. Ce vide humanitaire pose la question de l'extension des prérogatives des ONG présentes dans la zone et notamment celle d'origine syrienne². Ces ONG, comme IYD Relief, sont souvent des partenaires des organismes de l'ONU et participent à la distribution de l'aide, un rapport de 2016 estimant qu'elles distribuaient 75 % de l'aide humanitaire officielle en 2014³. La création de ces ONG émane d'un mouvement de solidarité des exilé·e·s Syrien·ne·s envers leur communauté présente sur le territoire syrien. Voir des *victimes* assurer la distribution de l'aide peut sembler paradoxal, pourtant la frontière entre aidant et aidé est particulièrement poreuse dans le cadre de la crise humanitaire syrienne. Nous observons l'investissement de nombreuses et nombreux exilé·e·s dans le champ humanitaire, soit dans des organisations internationales ou syriennes créées, comme IYD Relief, suite au développement de réseaux de solidarité. Les conditions particulières de l'exil en Turquie, caractérisées par une certaine liberté de circulation au début de la guerre, ont participé à l'essor de

¹ Extrait d'entretien avec Anwar, traduction libre. « It's wfp partnership all of them [the beneficiaries] will be without any kind of food assistance by next month, just imagine, because the project has been end because there is no more funds. It's very harmful for us to deliver to people who are waiting for this kind of experiences, just imagine because we are so close to them, we are from the same communities, so it's not easy ».

² Le terme ONG syrienne est légalement incorrecte ; les Syrien·ne·s ne pouvant pas enregistrer d'organisation à leur nom, les organisations sont au nom de personnes possédant la nationalité turque.

³ Els, Christian, Mansour, Kholoud, Cartensen, Nils. *Funding to Syrian Humanitarian Actors. Between subcontracting and partnership*. Local to Global Protection (L2GP), 2016.

ces organisations. Dans le cadre de ce mémoire, le paradoxe des ONG syriennes sera analysé à travers les trajectoires des exilé·e·s Syrien·ne·s travailleuses et travailleurs humanitaires en Turquie. Loin du profil de « pur spectateur »⁴, leur engagement remet en question l'idée de *victimes passives* des crises humanitaires. Ces observations et questionnements sont survenus au cours d'un séjour à Gaziantep, où j'ai été volontaire dans une organisation pendant six mois de novembre 2022 à février 2023. J'ai en effet collaboré avec une ONG syrienne travaillant auprès des enfant·e·s syrien·ne·s. Cette collaboration a été une première introduction à ce que Fourn appelle le « sous-champ humanitaire syrien »⁵. J'ai pu constater, au fil de mes rencontres, l'étendu de ce « sous champ » à Gaziantep, et rencontrer de nombreuses et nombreux Syrien·ne·s travaillant dans des ONG locales et internationales. J'ai pu dénombrer 32 ONG syriennes, 19 ONG internationales et 9 organismes internationaux⁶, c'est un recensement non exhaustif, en effet Aydin recense 279 organisations fournissant une forme d'aide humanitaire à Gaziantep⁷ dans son travail sur les travailleuses humanitaires à Gaziantep.

Les Syrien·ne·s en Turquie

Suite à la révolution syrienne et la guerre civile, plus de treize millions de Syrien·ne·s ont fui leur domicile. La moitié s'est réfugiée dans les pays frontaliers, notamment la Turquie, qui accueille aujourd'hui plus de trois millions de Syrien·ne·s sur son territoire, principalement concentré·e·s à Istanbul et dans les villes du sud-est. Gaziantep, sixième ville du pays comptant deux millions d'habitant·e·s, est particulièrement centrale dans l'exil syrien, environ 450 000 Syrien·ne·s y sont installé·e·s⁸. Cette ville, située à 120 km d'Alep, dispose d'un lien particulier avec la Syrie, de par sa situation géographique et son histoire⁹, qui se traduit par de nombreux échanges commerciaux et la circulation des individus entre les deux pays. Cela a favorisé une installation pérenne de certain·e·s Syrien·ne·s dans la ville avec la relocalisation de nombreuses

⁴ Boltanski, Luc. « 2. Fait et cause ». *La Souffrance à distance*, Éditions Métailié, 1993, p. 38-57.

⁵ Fourn, Léo. « De la révolution au travail humanitaire. Reconversions de militants syriens exilés au Liban ». *Revue internationale de politique comparée*, vol. 25, n° 1-2, 2018, p. 69.

⁶ Voir l'annexe 1

⁷ Cet écart entre les données est lié à la méthode de recensement, Aydin a pu baser son étude sur les données du bureau de la société civile turque. Le site internet de ce dernier étant indisponible, le recensement pour notre mémoire s'est fait de manière manuelle, en s'appuyant en particulier sur le site de l'OCHA. Voir les travaux de Aydin, Cansu. « Securing a Future with Social Capital: The Case of Syrian Refugee Women Working in Non-Governmental Organizations (NGOs) in Turkey ». *FeDergi*, n°2, 2021, pp.75-86

⁸ « Municipality Improves Inclusion of Syrian Refugees in Turkey ». *The Global Compact on Refugees* | UNHCR, <https://globalcompactrefugees.org/good-practices/municipality-improves-inclusion-syrian-refugees-turkey>. Consulté le 15 avril 2024.

⁹ Sous l'Empire Ottoman la ville de Antep est intégrée au vilayet d'Alep (1864 à 1918)

usines et commerces syriens¹⁰. Il a donc été naturel pour de nombreuses et nombreux Syrien·ne·s de s'y installer durant leur exil. Cela a également été facilité par une politique de la « porte ouverte »¹¹ engagée par le gouvernement turc au début de la révolution. La Turquie a voulu se positionner comme acteur majeur de la zone. Selon Daniş, sociologue des politiques migratoires, le gouvernement avait « une ambition politique, désireux d'agrandir sa zone d'influence dans le monde musulman »¹². Ce discours était également appuyé sur « la charité et les affinités religieuses »¹³ entre les deux pays. Mais l'enlisement de la situation en Syrie a remis en question le possible retour des Syrien·ne·s sur leur territoire et par conséquent a remis en question les politiques migratoires turques. À partir de 2015, la politique du gouvernement est marquée par un tournant, avec un durcissement des conditions d'exil ; difficulté administrative (fermeture de nombreux bureaux de migration, non délivrance des permis de séjour), interdiction de retourner en Syrie pour la journée (fermeture des points de frontières), renforcement des contrôles d'identité. Ces difficultés administratives ont été couplées à une montée d'un sentiment anti-syrien au sein de la société turque, alimenté par les discours des partis politiques nationalistes et d'extrême droite. Cette xénophobie se traduit par des difficultés d'intégration à la société et une forme de ségrégation dans les quartiers d'habitation. Le contexte économique a également été un facteur de l'augmentation des discours xénophobe, le pays est en proie à une crise économique depuis plusieurs années, caractérisée notamment par une forte inflation (72 % en 2022¹⁴) et une hausse du chômage. De nombreux et nombreuses Turc·que·s ont tenu responsable les Syrien·ne·s pour l'augmentation des prix, et notamment ceux des logements et les difficultés à trouver un emploi. Cependant on observe que la population syrienne est autant impactée par cette crise étant dans une situation précaire parallèle à la crise. En effet, elle ne bénéficie pas des mêmes opportunités de travail. En 2017, le ministère du Travail estimait qu'au moins 97 % des travailleuses et travailleurs Syrien·ne·s travaillaient illégalement¹⁵. Plus de 75 % des Syrien·ne·s travaillent plus que le maximum légal de 45 heures par semaine et sont payé·e·s moins que le minimum légal de 520 €¹⁶. La conjoncture économique précaire affecte de nombreuses et nombreux Syrien·ne·s les privant de l'accès à certains services tels que les soins de santé. On assiste donc à la *marginalisation* des

¹⁰ Mahmud, Rustum. « Les Syriens à Gaziantep : entre dynamisme et défis ». *Confluences Méditerranée*, vol. 99, n° 4, 2016, p. 75-85.

¹¹ Daniş, Didem. « De la "porte ouverte" aux menaces d'expulsion : la présence syrienne en Turquie ». *Migrations Société*, vol. 177, n° 3, 2019, p. 35.

¹² *Ibid*, p.41

¹³ *Ibid*.

¹⁴ « Inflation, prix à la consommation (% annuel)- Turquie », Statistiques financières internationales et autres fichiers de données du Fonds monétaire international, 2022, <https://donnees.banquemondiale.org/indicateur/FP.CPI.TOTL.ZG?locations=TR>

¹⁵ « Syrians in the turkish labour market », *Turkstat Household Labour Force Survey*, International Labour Organization, 2017, https://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---europe/---ro-geneva/---ilo-ankara/documents/genericdocument/wcms_738618.pdf

¹⁶ *Ibid*.

exilé·e·s qui faisant face aux difficultés économiques, à l'augmentation des contrôles d'identité et à la non-assistance du gouvernement, s'isolent de la société ne sortant que pour des activités nécessaires¹⁷. Face à cette « décharge »¹⁸ de l'État turc dans l'accompagnement des exilé·e·s, des ONG locales et des associations d'aides se sont créées pour venir en soutien sur les questions relatives à l'accès à l'éducation, aux soins ou aux difficultés administratives. J'ai pu l'observer à Gaziantep durant mon séjour en 2023, cependant mes premières recherches ont montré que la grande majorité des ONG syriennes présentes à Gaziantep fournissent principalement une aide aux populations en Syrie.

La situation en Syrie

Plus de sept millions de Syrien·ne·s se sont réfugié·e·s au nord-ouest du pays, iels sont considéré·e·s comme *Internally displaced people*¹⁹. Ces personnes sont principalement installées dans le gouvernorat d'Idleb, plus de deux millions de personnes vivant dans cette région sont des réfugié·e·s internes²⁰, la plupart vivant dans des camps ou des habitats informels. Cette région contrôlée par les rebelles fait face aux manœuvres du régime afin de « restreindre[t] l'accès à l'aide [...] se servant de la faim comme d'une arme de guerre »²¹. Le besoin en aide humanitaire y est donc très important, selon OCHA 4,1 millions de personnes sont dans le besoin dans le nord-ouest du pays et 3,7 millions de personnes sont en insécurité alimentaire²². Afin de pallier ces restrictions le conseil de sécurité de l'ONU a mis en place un passage-frontière d'aide humanitaire sans besoin de l'accord du régime²³. Ce mécanisme, renouvelé tous les six mois depuis 2014, permet l'acheminement de convois humanitaires par le passage de Bab al Hawa. Ce passage, situé à 33 km d'Idleb, approvisionne 85 % de l'aide humanitaire de la région nord-ouest²⁴. De nombreuses ONG ont donc pu établir des projets à destination des populations de cette région, favorisées par le

¹⁷ Cogan, Killian, « En Turquie, les réfugiés syriens sur le qui-vive face au risque d'expulsion ». *Libération*. https://www.liberation.fr/international/moyen-orient/en-turquie-les-refugies-syriens-sur-le-qui-vive-face-au-risque-dexpulsion-20231225_O4WV22A65VHVVKKKYCW7MHVTW4/.

¹⁸ Hibou, Béatrice. « Retrait ou redéploiement de l'Etat ? » *Critique internationale*, vol. 1, n° 4, 1998, p. 154.

¹⁹ Latour, Gabrielle. « Vivre en guerre. Le conflit syrien au prisme de l'humanitaire ». *Vacarme*, vol. 79, n° 2, 2017, p.23

²⁰ *Northwest Syria - Factsheet (as of 22 December 2023) - Syrian Arab Republic* | ReliefWeb. 29 janvier 2024, <https://reliefweb.int/report/syrian-arab-republic/northwest-syria-factsheet-22-december-2023>.

²¹ « Syrie. L'ONU doit continuer d'acheminer l'aide humanitaire vers le nord-ouest du pays par tous les passages frontaliers ». *Amnesty International*, 12 mai 2023, <https://www.amnesty.org/fr/latest/news/2023/05/syria-un-must-continue-delivering-aid-to-north-west-through-all-border-crossings/>.

²² *North-West Syria: Situation Report (13 September 2023) [EN/AR]* | OCHA. 13 septembre 2023, <https://www.unocha.org/publications/report/syrian-arab-republic/north-west-syria-situation-report-13-september-2023-enar>.

²³ Conseil de Sécurité des Nations Unies, *Résolution 2165 (S/RES/2165)*, 14 Juillet 2014, <https://documents.un.org/doc/undoc/gen/n14/465/92/pdf/n1446592.pdf?token=G2pOp2EcFVCFHN8GjP&fe=true>

²⁴ *Cross-Border Aid 'Matter of Life, Death for Millions of People in North-West Syria', Senior United Nations Official Tells Security Council* | *Meetings Coverage and Press Releases*. <https://press.un.org/en/2023/sc15364.doc.htm>.

couloir humanitaire. Elles ont souvent des bureaux à Idleb et Alep afin de mieux coordonner l'aide. Certaines ONG ont des antennes dans d'autres régions du pays mais cela peut être difficile à organiser en raison de la situation politique. Actuellement, la Syrie est divisée, avec différentes zones sous le contrôle de divers acteurs. La région d'Idleb est gérée par des groupes rebelles djihadistes, le régime de Bachar El-Assad contrôle le sud de l'Euphrate jusqu'à la frontière jordanienne. Les Forces démocratiques syriennes, principalement kurdes, dominent le nord. Une partie de la frontière turque est sous le contrôle de l'armée turque et de ses alliés syriens. Enfin, la région d'Al-Tanf, dans le sud-est, est tenue par l'armée syrienne libre et l'armée américaine.²⁵

La situation administrative particulière des Syrien·ne·s

Nous allons examiner la situation administrative des Syrien·ne·s en Turquie. Bien que la Turquie ait signé la Convention de Genève, elle a appliqué une réserve géographique, ne reconnaissant le statut de réfugié·e·s qu'aux seul·e·s ressortissant·e·s européen·ne·s. Les Syrien·ne·s sont au départ accueilli.e.s sous le statut de *misafir* (invités), en ne leur accordant aucun statut juridique le gouvernement maintient son « contournement de la politique d'asile »²⁶ faisant de cet accueil quelque chose de temporaire. En 2014 est introduit le statut de protection temporaire (*kimlik*), entraînant l'enregistrement obligatoire des Syrien·ne·s exilé·e·s sur le territoire. Ce statut juridique permet d'accéder à différents services étatiques comme l'accès aux soins ou la scolarisation. Cependant pour obtenir ce document il faut certifier sa résidence et sa nationalité. Obtenir les certifications peut s'avérer coûteux et dangereux, certain·ne·s retournant en Syrie ou se procurant des faux documents. Aujourd'hui plus de trois millions de Syrien·ne·s bénéficient de ce statut²⁷. Les Syrien·ne·s possédant un passeport peuvent faire une demande de permis de séjour, ces permis comme les permis de travail sont principalement délivrés à une certaine catégorie socioprofessionnelle, Le Chêne montre que se sont surtout des journalistes, hommes d'affaires ou personnels d'ONGI et organismes internationaux. Plus de 78 000 Syrien·ne·s vivent avec un permis de résidence. Enfin un petit nombre de personnes a obtenu la nationalité turque. Dans le contexte de ce mémoire, le terme « exilé·e·s » a été sélectionné afin de décrire la population syrienne. Ce terme désigne une mobilité souvent imposée, liée à des enjeux politiques, ici la guerre civile qui a entraîné le déplacement de millions de personnes. De plus, utiliser le terme « réfugié·e·s » serait incorrect, la

²⁵ Voir l'annexe 2

²⁶ Le Chêne, Elen. *Frontières de l'État, frontières dans l'État. Jeux et pouvoirs bureaucratiques dans le gouvernement des exilés en Turquie (1990-2020)*. Thèse de doctorat : Sciences Politiques, École Doctorale Sciences Juridiques et Politiques, Aix-en-Provence, 2021, p.398

²⁷ « Temporary protection: Distribution of Syrians under temporary protection by year », <https://www.goc.gov.tr/gecici-koruma5638>

Turquie ne reconnaissant pas ce statut aux Syrien·ne·s. Enfin le terme « exilé·e·s » englobe les différentes catégories juridiques des personnes déplacées.

Revue de littérature

Tout d'abord pour comprendre pourquoi les Syrien·ne·s exilé·e·s s'investissent dans le champ humanitaire, il est nécessaire d'examiner les logiques d'engagement humanitaire. Ces logiques sont analysées dans l'évolution de l'aide humanitaire, depuis la création de la Croix rouge internationale jusqu'à l'essor des ONG, symbolisé par la guerre du Biafra en 1967. L'humanitaire devient un espace des possibles où peuvent s'imbriquer des « aspects professionnels et militants »²⁸ propice à l'engagement. En parallèle, nous observons une structuration de l'action humanitaire, illustrée par la création de OCHA en 1992, favorisant la coordination entre les ONG et entraînant des ajustements dans leur rapport aux terrains avec une distribution plus adaptée de l'aide. Cela conduit à l'émergence d'un « système international d'aide »²⁹ où les organismes internationaux et les ONG se professionnalisent et cherchent des expert·e·s plus qualifié·e·s.

De plus, Agier décrit l'humanitaire comme « venant atténuer les dégâts humains de l'intervention militaire »³⁰. Il explique que les Occidentaux sont ceux qui s'investissent dans les conflits mais qui fournissent également l'aide, « main qui frappe et main qui soigne »³¹. Cela se traduit par le concept de « gouvernement humanitaire »³² : dispositif informel réunissant les grandes ONGI, les instances supranationales ou les organismes internationaux. Ce dispositif entraîne une organisation spécifique dans la gestion des projets humanitaires, avec le développement de règles et de normes visant à promouvoir une forme de « bonne gouvernance »³³. Cependant, cela engendre des dynamiques de pouvoirs et de hiérarchie entre les différentes structures ; ONGI et locales, organisations internationales, bailleurs. Les ONG locales sont souvent tenues à l'écart des processus d'élaboration des politiques, créant une « dépendance » envers les bailleurs et les partenaires occidentaux. Cette dépendance est renforcée par tout un imaginaire alimenté par les ONG et les organisations internationales autour des « victimes » et de la « misère du monde ». Il n'est que très peu accordé la parole à ces personnes, qui sont souvent perçues comme passives. C'est aussi ce que

²⁸ Dauvin, Pascal, Siméant-Germanos, Johanna. « Chapitre 2. Carrières militantes et professionnelles dans l'humanitaire ». *Le travail humanitaire*, Presses de Sciences Po, 2002, p. 59.

²⁹ Ryfman, Philippe. « IV. Un nouveau paysage humanitaire », Philippe Ryfman éd., *Une histoire de l'humanitaire*. La Découverte, 2016, p. 43-63.

³⁰ Agier, Michel. « 41. Le chaos et les camps. Genèse du gouvernement humanitaire ». PAUGMAN Serge (éds.). *Repenser la solidarité*, Presses Universitaires de France, 2011, p. 811.

³¹ Ibid.

³² Id. « Espaces et temps du gouvernement humanitaire », *Pouvoirs*, vol. 144, n°1, 2013, pp. 113.

³³ Dauvin, Pascal. « Être un professionnel de l'humanitaire ou comment composer avec le cadre imposé ». *Revue Tiers Monde*, vol. 180, n° 4, 2004, p. 827.

montre Fassin sur la médiatisation de la « souffrance »³⁴ qui s'opère en occident et qui sert à légitimer l'action des États mais aussi des organisations occidentales lors de « crise humanitaire ». Nous chercherons ici à dépasser ce postulat, en mettant en lumière la participation des supposé·e·s *aidé·e·s* dans la distribution de l'assistance, à travers l'exemple des acteurs humanitaires à Gaziantep. Ville qui est le théâtre depuis 2012 de l'engagement croissant de nombreuses et nombreux Syrien·ne·s dans le domaine humanitaire. Engagement encouragé par la création de nombreuses ONG syriennes, certaines se concentrant sur l'aide directe aux civils en Syrie, d'autres travaillant avec les populations exilées à Gaziantep,

A) Les dispositions à l'engagement dans l'humanitaire

1 – Des études centrées sur les Occidental·e·s

La littérature sur le travail humanitaire porte essentiellement sur l'engagement d'Occidentaux qui développent des carrières humanitaires³⁵. Dans leur ouvrage Dauvin et Siméant montrent une forme de « convergences biographiques » entre les enquêté·e·s : une socialisation primaire similaire notamment le rôle de la religion catholique qui leur a transmis des valeurs altruistes comme le don et l'aide aux autres. Iels vont réinvestir ces valeurs dans leur parcours humanitaire. Il serait intéressant de voir si l'engagement des Syrien·ne·s est lié à une socialisation religieuse et à la promotion de solidarité islamique avec les « plus démunis » à travers la zakât³⁶. De plus, les auteur·e·s mettent en lumière des « dispositions relationnelles » ; facilité à parler en public, à travailler en groupe, développées durant la socialisation et qui jouent dans l'entrée en humanitaire. Les auteur·e·s présentent donc l'importance d'une socialisation primaire et secondaire marquée par « un passage par des univers communautaires »³⁷. La participation à la société civile paraît être un facteur de leur futur engagement humanitaire, pourtant cela semble difficile à appliquer au cas des exilé·e·s Syrien·ne·s. En effet, Tannous met en lumière la dépolitisation et l'interdiction du terme par le parti Ba'th au cours des années 2000 « au profit de mujtama' ahlî »³⁸, ce terme « se réfère aux solidarités traditionnelles »³⁹ et permet au régime de définir et contrôler les participations des citoyens à la société. Cela exclue notamment les associations des droits de l'homme. Il nous

³⁴ Fassin, Didier. *La raison humanitaire. Une histoire morale du temps présent*. Ed. EHESS avec Seuil/Gallimard. 2010. p.358

³⁵ Dauvin, Pascal, Siméant-Germanos, Johanna, *op. cit.*, p.89

³⁶ Misraoui, Djamel. « Islam et humanitaire ». *Revue internationale et stratégique*, vol. 98, n° 2, 2015, p. 149.

³⁷ Dauvin, Pascal, Siméant-Germanos, Johanna, *op. cit.*, p.76.

³⁸ Tannous, Manon-Nour. « « Il n'y a pas de société civile en Syrie. » ». *La Syrie au-delà de la guerre*, Le Cavalier Bleu, 2022, p. 80.

³⁹ *Ibid.*

semble donc pertinent d'examiner les déterminants de l'engagement des Syrien·ne·s en revisitant le cadre développé par Dauvin et Siméant. Il serait intéressant de chercher à voir si la confiscation d'une scène associative sous le régime d'el-Assad a joué sur l'engagement durant la révolution et pendant l'exil.

2 – L'émergence de travaux sur les bénéficiaires de l'aide acteur de l'aide

De nombreux travaux se concentrent sur le travail immigré en prenant l'angle des *dirty works* ou celui de la migration volontaire à travers la « fuite des cerveaux »⁴⁰, il s'agirait ici de prendre un nouvel angle en s'intéressant au travail humanitaire, socialement valorisable en situation d'exil. À partir de 2015 de nombreuses et nombreux auteur·e·s s'intéressent à l'engagement des Syrien·ne·s dans leur exil. Léo Fourn et Leila Drif se penchent particulièrement sur le travail humanitaire au Liban. Fourn parle d'un « sous champ humanitaire syrien »⁴¹, c'est le développement d'un « marché du travail alternatif »⁴² réunissant des Syrien·ne·s au statut et salaires variés autour d'« une forme d'auto-organisation de l'aide »⁴³. Dans cette perspective, il s'agira de réfléchir aux dispositions favorables d'entrée dans l'humanitaire pour les Syrien·ne·s. Tout d'abord, Drif montre que le travail humanitaire au Liban n'a pas la même dimension selon la catégorie sociale, « pour les étudiants et jeunes diplômés syriens, le volontariat représente une voie de professionnalisation privilégiée »⁴⁴ alors que pour les exilé·e·s précaires et sans diplômes « cette activité volontaire représente un moyen de contribuer à l'économie domestique quand les aides viennent à manquer »⁴⁵ mais ne permet pas de perspective de professionnalisation. Cela rejoint l'étude de Hamidi sur les raisons de l'engagement, cette dernière montre que le niveau d'étude a des conséquences sur l'engagement associatif, cela traduit d'un « phénomène de sélection sociale dans le monde associatif »⁴⁶. Il serait donc plus facile de s'engager dans l'humanitaire pour les personnes disposant d'un certain niveau d'études. L'engagement nécessite la mobilisation de capitaux culturels, sociaux ou encore internationaux ; personnes ayant voyagé ou vécu à l'étranger, parlant plusieurs langues.

⁴⁰ Martiniello, Marco, et Andrea Rea. « Des flux migratoires aux carrières migratoires ». *SociologieS*, octobre 2011. journals.openedition.org

⁴¹ Fourn, Léo. « De la révolution au travail humanitaire. Reconversions de militants syriens exilés au Liban ». *Revue internationale de politique comparée*, vol. 25, n° 1-2, 2018, p. 69.

⁴² *Ibid.*

⁴³ *Ibid.*

⁴⁴ Drif, Leila. « Être réfugié et “volontaire” : les travailleurs invisibles des dispositifs d'aide internationale ». *Critique internationale*, vol. 81, n° 4, 2018, p.39 et p.41.

⁴⁵ *Ibid.*

⁴⁶ Hamidi, Camille. « Les raisons de l'engagement associatif. Le cas de trois associations issues de l'immigration maghrébine ». *Revue française des affaires sociales*, n° 4, 2002, p. 154.

L'engagement des Syrien·ne·s répondrait-il à ces dispositions traditionnelles ? De plus, il s'agirait d'incorporer le parcours révolutionnaire et l'apport de ce dernier en termes de capitaux mobilisables (ressources et savoirs faire) avec le concept de capital révolutionnaire⁴⁷. En prenant l'exemple des personnes engagées dans la révolution syrienne, Baczko et al. montrent qu'elles ont développé un nouveau type de capital social particulier à la révolution. Ce capital peut s'auto entretenir avec le capital social pré-existant. L'émergence de ce capital social révolutionnaire peut aussi avoir un impact dans l'engagement humanitaire post exil. En effet leur engagement précédent, soit dans des institutions insurgées, soit dans des groupes civils leur fournit des outils mobilisables. Ils mettent en lumière l'influence des capitaux sociaux et de la classe sociale préexistante sur la division du travail : les personnes issues de classe moyenne auront des postes dans l'administration civile, alors que les élites vont avoir un rôle dans la représentation internationale. Cette analyse pourrait être utile afin de comprendre les logiques hiérarchiques des ONG et comment la division du travail s'opère entre les acteurs : selon expertise, capital social, rôle et poste pendant la révolution.

3 – Un engagement altruiste : les rétributions du travail humanitaire

Fourn met en lumière les motifs d'engagement des Syrien·ne·s dans l'humanitaire au Liban, iels « justifient leur engagement sur un principe de responsabilité, un devoir collectif à agir 'en tant que Syriens »⁴⁸. Il souligne ainsi une motivation fondée sur une forme de solidarité nationale envers leurs compatriotes en Syrie, cela renforce leur sentiment d'obligation morale. Il reprend la notion de « raison humanitaire »⁴⁹ de Fassin, afin de qualifier l'investissement des Syrien·ne·s,. Il s'intéresse également à la redéfinition de l'engagement de certain·e·s combattant·e·s vers l'humanitaire, Ruiz de Elvira parle du « pendant pacifique de la lutte armée »⁵⁰ pour décrire cet engagement. Il serait donc intéressant d'étudier cette redéfinition, s'agit-il d'une forme de neutralité ou une nouvelle forme de politisation dans un cadre ne laissant que très peu de liberté.

Pourtant, il observe également une tendance à la « valorisation du travail humanitaire »⁵¹. Cette dualité dans les motivations amène à s'interroger sur la nature de leur engagement. L'analyse de Gaxie sur les rétributions symboliques de l'engagement militant offre des pistes intéressantes. Cette théorie met en avant l'importance de bénéfices symboliques de l'engagement politique des militants, tel que l'importance d'appartenir à une communauté, ou une forme de reconnaissance

⁴⁷ Baczko, Adam, et al. « Le capital social révolutionnaire. L'exemple de la Syrie entre 2011 et 2014 », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 211-212, n° 1-2, 2016, p. 25.

⁴⁸ Fourn, Léo. « De la révolution au travail humanitaire. Reconversions de militants syriens exilés au Liban ». *Revue internationale de politique comparée*, vol. 25, n° 1-2, 2018, p.74.

⁴⁹ Fassin, Didier. *La raison humanitaire. Une histoire morale du temps présent*. Ed. EHESS avec Seuil/Gallimard. 2010. p.358

⁵⁰ Ruiz de Elvira, Laura. « De l'engagement armé à l'engagement humanitaire : trajectoires militantes, émotions et sentiments moraux dans la Syrie post-2011 ». *Critique internationale*, vol. 91, n° 2, 2021, p. 27.

⁵¹ *Ibid.*

sociale. Siméant et Dauvin reprennent ce concept pour parler des « rétributions de l'humanitaire »⁵², cela apporterait une gratification et forcerait la reconnaissance sociale, mais également la possibilité de l'expatriation. Cependant, il s'agit également de prendre en compte le poids des rétributions matérielles dans l'entrée en humanitaire, Siméant analyse la salarisation de l'humanitaire, pour elle il y a un passage « d'un humanitaire 'politique' à un humanitaire plus 'technique' et salarié »⁵³. Fourn indique que pour les Syrien·ne·s au Liban il s'agit d'« envisager l'activité humanitaire comme un (quasi)-emploi pourvoyeur de rétributions financières dans un contexte de précarité économique »⁵⁴. Les travaux sur les différentes formes de rétributions et notamment ceux de Fourn sur l'engagement des Syrien·ne·s au Liban fournissent une analyse sur laquelle ce travail s'appuiera, en apportant des compléments du fait de la différence de situation d'exil entre le Liban et la Turquie.

B) Construction des carrières migratoires

1 – L'importance du capital social dans l'installation

De plus, Bazcko, et al mentionnent les influences réciproques des migrations et du capital social et l'influence de la classe sociale sur les migrations. Pour de nombreux individus, le départ de Syrie entraîne une perte des liens avec leurs réseaux sociaux et le développement d'un nouveau réseau peut être un processus lent. L'installation en Turquie est souvent conditionnée par la classe sociale et les ressources sociales et économiques disponibles. Les classes populaires s'installent dans des camps ou des quartiers défavorisés des grandes villes tandis que les classes moyennes s'installent dans de meilleurs quartiers et tissent des liens entre exilé·e·s. Enfin les classes aisées, faisant partie de réseaux internationaux, rencontrent moins de difficulté pour s'installer. En partant de ces constats, il convient d'analyser les possibles conséquences du capital social des individus sur leur engagement humanitaire. Dans cette continuité, nous nous appuyons sur les travaux de Aydin, spécialiste de l'égalité de genre, concernant l'usage des capitaux sociaux des femmes syriennes travaillant dans des ONG en Turquie. L'autrice, en s'appuyant sur les travaux de Bourdieu et de Woolcock, s'attache à interroger les conséquences des trois types de capital social : *bonding*, *bridging*, *linking*⁵⁵ sur l'accès à des emplois humanitaires. Elle en conclut l'importance des réseaux sociaux afin de trouver un emploi mais observe des différences selon les liens. Le capital social

⁵² Dauvin, Pascal, Siméant-Germanos, Johanna, *op. cit.*, p.98

⁵³ Siméant-Germanos, Johanna. « Urgence et développement, professionnalisation et militantisme dans l'humanitaire ». *Mots. Les langages du politique*, vol. 65, n°1, 2001, p. 29.

⁵⁴ Fourn, Léo. « Les ambiguïtés du travail humanitaire. L'exemple des réfugiés syriens au Liban ». *Confluences Méditerranée*, vol. 111, n° 4, 2019, p. 71

⁵⁵ Kyne, Dean, Aldrich, Daniel P.. « Capturing Bonding, Bridging, and Linking Social Capital through Publicly Available Data ». *Risk, Hazards & Crisis in Public Policy*, vol. 11, n° 1, 2020, p. 61-86.

semble être une ressource nécessaire lors de l'exil. Wihtol de Wenden ajoute que les réseaux « sont une condition nécessaire à la mobilité »⁵⁶. Cela suggère que les personnes en exil s'appuient sur des réseaux préexistants.

2 – La notion de carrière migratoire

Enfin afin d'analyser les processus d'insertion des Syrien·ne·s dans l'humanitaire il paraît pertinent d'utiliser la notion de « carrière migratoire »⁵⁷. En reprenant le concept de carrière de Becker, Martiniello et Rea montrent que les personnes lors de leur migration construisent une « carrière » plutôt qu'une « trajectoire ». Ils exposent « les dimensions constitutives » au développement de carrière migratoire. Nous retiendrons ici la notion de réussite ainsi que celle du statut juridique et de la professionnalisation de la migration. La notion de réussite renvoie à des « questions de perspective » selon les objectifs des personnes. Cette notion est intéressante dans le cadre des travailleuses et travailleurs humanitaires, en effet nous pourrions questionner les visions de ces dernier·e·s sur leur situation professionnelle dans l'exil. Considèrent-ils cela comme une réussite, une opportunité ? De plus, l'identité juridique des exilé·e·s « agit sur la réalité sociale en définissant [leur] place au sein de la société ». Selon le statut juridique, le séjour dans le pays d'accueil sera différent, Sayad explique que ce dernier « est à la fois social, politique et juridique »⁵⁸. Les exilées n'ont donc pas les mêmes ressources, possibilités, et cela joue dans la fabrication de leur carrière migratoire. Dans ce prolongement Mezzadra et Neilson parle d'« inclusion différentielle » des personnes exilées, cela peut s'appliquer aux Syrien·ne·s qui selon leur statut ne bénéficient pas des mêmes opportunités notamment économiques, obtenir un emploi dans une organisation internationale étant impossible pour des personnes sous protection temporaire. L'État turc « façonne les conditions d'existence sociale et juridique des exilé·e·s »⁵⁹. Finalement, les auteurs examinent la dimension de professionnalisation, ils montrent en quoi les « savoir-faire et les compétences spécifiques à l'activité migratoire » jouent un rôle dans la fabrication de la carrière migratoire. Les carrières migratoires des travailleuses et travailleurs syrien·ne·s sont-elles affectées par cette dimension, notamment par le développement de savoir-faire et d'expertise dans le domaine de l'aide. Les auteurs mentionnent parmi ces compétences « des opportunités différentes dans les pays de destination, des formes de mobilité transfrontalière »,

⁵⁶ Wihtol de Wenden, Catherine. « Un essai de typologie des nouvelles mobilités ». *Hommes & Migrations*, vol. 1233, n° 1, 2001, p.10.

⁵⁷ Martiniello, Marco, et Andrea Rea. « Des flux migratoires aux carrières migratoires ». *SociologieS*, octobre 2011. journals.openedition.org

⁵⁸ Sayad, Abdelmalek, *L'immigration ou les paradoxes de l'altérité*, Bruxelles, Editions De Boeck-Wesmael, 1991, p.331

⁵⁹ Daniş, Didem. « De la “porte ouverte” aux menaces d'expulsion : la présence syrienne en Turquie ». *Migrations Société*, vol. 177, n° 3, 2019, p. 36

travailler dans l'humanitaire permettrait-il de développer ces compétences et participerait au développement de leur carrière en offrant la possibilité de mobilité. La notion de carrière migratoire est donc intéressante dans le cadre de l'étude de l'implication des exilé·e·s Syrien·ne·s dans l'humanitaire, il serait pertinent d'examiner comment l'entrée dans l'humanitaire influe sur les carrières migratoires ?

C) Le rapport des travailleuses et travailleurs à la gestion humanitaire

De plus, il serait pertinent d'explorer comment les Syrien·ne·s perçoivent leur rôle et engagement dans le contexte humanitaire, en examinant comment iels définissent ces notions : solidarité, travail humanitaire ou autre. Il s'agirait également de considérer leurs interactions avec les humanitaires occidentaux. Les actrices et acteurs syrien·ne·s bénéficient d'une expertise des besoins locaux, leur conférant une légitimité vis-à-vis des acteur·e·s occidental·e·s. Dans cette perspective, il s'agira d'examiner si les ONG et les professionnel·le·s syrien·ne·s cherchent à s'émanciper des organisations internationales ou au contraire à correspondre aux normes du système humanitaire occidental.

1 – Une remise en question de la gestion occidentale des crises

Agier met en lumière la prédominance du « ⁶⁰gouvernement humanitaire » et des organismes occidentaux dans la gestion de crise. Toutefois, Drif observe dans le camp de Chatila des dynamiques de remise en question de ce monopole par les bénéficiaires qui se tournent vers des organisations locales. Elle explique que face à des organisations internationales à la hiérarchie rigide et au caractère impersonnel, les Syrien·ne·s préfèrent des organisations locales considérées comme plus horizontales et personnelles. Ces associations sont considérées comme plus proches des réalités du terrain. De plus, elles incluent souvent les bénéficiaires en faisant un espace de vie et de socialisation qui peut amener à s'engager bénévolement. Dans le contexte de la Turquie il serait pertinent d'examiner les relations des différentes organisations, existe-t-il des formes de partenariat entre elles, qu'elles sont les dynamiques agissant localement. Il semble également important de réfléchir aux effets de l'uniformisation des pratiques sur les ONG syriennes. En effet, pour Dauvin « les ONG sont devenues sur le terrain comme dans les sièges de véritables 'entreprises' dans sa définition webérienne »⁶¹, leur organisation est de plus en plus bureaucratique et verticale. Cette

⁶⁰ Agier, Michel. « 41. Le chaos et les camps. Genèse du gouvernement humanitaire ». *Repenser la solidarité*, Presses Universitaires de France, 2011, p. 797-815.

⁶¹ Dauvin, Pascal. « Être un professionnel de l'humanitaire ou comment composer avec le cadre imposé ». *Revue Tiers Monde*, vol. 180, n^o 4, 2004, p.826

organisation est influencée par des « causes exogènes », notamment par les bailleurs qui imposent de nombreuses règles et normes aux ONG afin d'obtenir des financements. Cela engendre une professionnalisation des ONG et de leurs salarié·e·s. Il y a donc une contradiction entre les travaux de Dauvin et de Drif sur les relations de pouvoir entre les différents types d'organisations, et nous chercherons dans ce mémoire à analyser les relations de pouvoir au sein de l'humanitaire turc.

2 – Les limites

Cependant, dans son étude sur les travailleuses et travailleurs syrien·ne·s dans l'humanitaire au Liban, Leila Drif met en évidence l'encouragement des organisations internationales envers l'engagement des réfugié·e·s dans l'humanitaire. Elle souligne les limites de cette implication, notamment sur la question du statut ambigu des « volontaires communautaires »⁶², qui peut conduire à une forme d'exploitation. Les ONG les considèrent comme des *helpers* alors que la plupart des Syrien·ne·s considèrent cette activité comme un travail. Il y a donc une invisibilisation de leur rôle qui découlerait selon l'auteurice « du dispositif humanitaire international, par ses logiques d'assistance et par sa structuration du travail »⁶³. Elle met en lumière l'ambiguïté des ONG et des organisations internationales dans l'implication des réfugié·e·s dans le champ humanitaire. La notion d'*empowerment* est de plus en plus utilisée par ces dernières. Alors que l'*empowerment* est souvent présenté comme une façon d'acquérir ou de renforcer le pouvoir individuel⁶⁴, il est observé qu'en conservant les réfugié·e·s dans un statut juridique indéfini, avec des salaires faibles et des rôles souvent mal définis, les organisations vont à l'encontre de ce principe. En outre, le contexte d'exil varie entre le Liban et la Turquie, offrant différents types d'opportunités aux exilé·e·s. Les Syrien·ne·s en Turquie se sont principalement installé·e·s en milieu urbain accédant à des opportunités d'emploi au contraire du Liban où ces derniers vivent principalement dans des camps. Certain·ne·s ont pu s'engager dans le domaine humanitaire en créant leurs propres organisations⁶⁵. Cela altère le rapport entre les travailleuses et travailleurs local·e·s et les organisations internationales, les exilé·e·s n'étant pas nécessairement subordonné·e·s aux actrices et acteurs occidental·e·s. Dans ce contexte, la question de l'*empowerment* semble moins centrale qu'au Liban.

⁶² Drif, Leila. « Être réfugié et “volontaire” : les travailleurs invisibles des dispositifs d'aide internationale ». *Critique internationale*, vol. 81, n° 4, 2018, p. 22.

⁶³ *Ibid.*

⁶⁴ Calvès, Anne-Emmanuèle. « “Empowerment” : généalogie d'un concept clé du discours contemporain sur le développement ». *Revue Tiers Monde*, vol. 200, no 4, 2009, p. 735

⁶⁵ Mahmud, Rustum. « Les Syriens à Gaziantep : entre dynamisme et défis ». *Confluences Méditerranée*, vol. 99, n° 4, 2016, p.84

Problématique et hypothèses

Les lectures ont soulevé diverses interrogations quant à la situation des travailleuses et travailleurs humanitaires syrien·ne·s en Turquie. Le rapport « traditionnel » des humanitaires aux bénéficiaires, est-il remis en question du fait que les humanitaires soient eux-mêmes issu·e·s de catégorie bénéficiaire? S'inscrit-il dans la continuité du « gouvernement humanitaire »⁶⁶ ? Comment cela façonne ou non les expériences et le travail des travailleuses et travailleurs Syrien·ne·s. ? Existe-t-il une exigence en termes de formation et d'expertise de la part des ONG et organisations internationales qui façonnent les comportements professionnels des Syrien·ne·s ?

En outre, il serait intéressant de questionner les rétributions en termes de capital social et économique du travail humanitaire sur les travailleuses et travailleurs notamment en termes de « carrière humanitaire »⁶⁷ mais également de « carrière migratoire »⁶⁸.

Comment l'engagement des Syrien·e·s exilé·e·s dans l'humanitaire à Gaziantep, en Turquie, davantage que la simple manifestation d'une solidarité nationale entre victimes de la guerre, met en lumière une intégration différentielle de leur installation, à travers le développement d'une carrière humanitaire ?

Méthode d'enquête

Afin d'étudier l'implication des Syrien·ne·s dans le travail humanitaire, il a été décidé de conduire une enquête de terrain avec des entretiens semi-directifs et des observations. Cela a été complété par une analyse des réseaux sociaux et des pages internet des ONG IYD relief et de bahar. L'accès au terrain a été facilité par mes liens avec ce dernier, en effet ayant travaillé six mois dans une ONG turque à Gaziantep j'avais des contacts pré-établis avec des travailleurs humanitaires Syriens. J'ai également pu observer le fonctionnement de certaines ONG locales. Je me suis rendu à Gaziantep en décembre 2023 afin d'effectuer mon enquête. Afin de préparer cette semaine je me suis mise en contact avec des connaissances travaillant dans des ONG, j'ai également envoyé des mails à plusieurs ONG ayant un bureau dans la ville. À mon arrivée seulement deux entretiens étaient programmés, l'un avec un responsable d'IYD relief, ONG possédant un bureau à Paris et par lequel j'ai établi le contact. L'autre entretien était avec un ami, volontaire payé dans une ONG

⁶⁶ Agier, Michel. « 41. Le chaos et les camps. Genèse du gouvernement humanitaire ». *Repenser la solidarité*, Presses Universitaires de France, 2011, p. 797-815.

⁶⁷ Dauvin, Pascal, Siméant-Germanos, Johanna, *op. cit.*, p. 89.

⁶⁸ Martiniello, Marco, et Andrea Rea. art. cit.

turque au moment de l'entretien. Durant la semaine j'ai effectué deux autres entretiens, l'un avec une connaissance italienne, installée à Gaziantep depuis un an et demi et travaillant dans une ONG syrienne. Enfin le dernier enquêté était également une connaissance travaillant pour l'ONU. En parallèle de ces entretiens, j'ai pu réaliser plusieurs observations ponctuelles, en effet logeant chez des travailleuses et travailleurs humanitaires j'ai pu assister à des moments de vie de ces derniers avec leurs collègues, nous retiendrons deux observations. La première a été réalisée durant un dîner entre employé·e·s des bureaux turcs de WHH mêlant des personnes d'origine turc, syrienne et allemande. Cela a pu mettre en lumière les moments de sociabilité entre les humanitaires, les lieux dans lesquels iels se réunissent reflètent également d'habitude de consommation. Enfin cela m'a permis de discuter avec les individus sur leurs difficultés administratives ou sur les désaccords qu'iels peuvent avoir avec des collègues. Le deuxième moment est un dîner avec plusieurs connaissances, une personne turque travaillant pour WHH, un Syrien ayant la double nationalité et travaillant pour une organisation américaine, et une italienne stagiaire dans une ONG syrienne. Ce repas a été encore une fois l'occasion d'observer les habitudes des travailleuses et travailleurs notamment dans le choix de restaurant, loin des *lokanta*⁶⁹ des quartiers populaires de la ville. Les discussions sur les évolutions de carrière et sur les différences entre les organisations ont révélé les variétés de posture sur ces questions. Enfin cette semaine m'a permis d'établir des contacts pour trois nouveaux entretiens que j'ai effectués en visioconférence de retour en France. Le premier a eu lieu avec un ancien collègue d'une de mes connaissances, travaillant dans une ONG syrienne. Le deuxième entretien était avec le directeur d'une ONG locale avec laquelle j'ai collaboré durant mon volontariat. Enfin, j'ai interrogé une connaissance travaillant pour un bureau de l'ONU.

Les sept enquêté·e·s ont entre 24 ans et 40 ans et sont arrivé·e·s en Turquie entre 2013 et 2020. Quatre d'entre eux sont marié·e·s dont trois qui ont des enfants. Les trois autres enquêtés sont célibataires. Leur situation administrative est variable, trois des interrogés ont la nationalité turque obtenue respectivement en 2015, en 2019 et en 2023. Un des interrogés avait un permis de travail qui n'a pas été renouvelé et il pensait faire une demande pour un permis de résidence familial. La personne italienne bénéficie d'un permis de résidence familiale étant marié à un Turc. Enfin les deux derniers enquêtés possèdent un « statut de protection temporaire » et l'un d'eux vient d'obtenir l'asile en France.

Sept entretiens ont donc pu être réalisés, seulement trois ont été enregistrés, respectant les enquêtés qui par souci de discrétion et de protection ne souhaitaient pas être enregistrés. C'est dans ce sens que l'ensemble des entretiens ont été anonymisés et les noms modifiés. L'intégralité des entretiens a été conduite en anglais

Ces sources auraient pu être élargies avec d'autres entretiens notamment des femmes travailleuses Syriennes qui ne sont pas représentées dans l'enquête. En effet, mes entretiens ayant

⁶⁹ Restaurant typique turc

été principalement conduits grâce à des contacts je n'ai pas eu l'opportunité de rencontrer des femmes. De plus, la contrainte de la langue a réduit les possibilités, une connaissance ayant par exemple parlé à une de ses collègues syriennes de mon projet, cette dernière émit des réserves quant à sa capacité à s'exprimer en anglais et refuse l'entretien. Le panel reste donc non-exhaustif, le temps et les moyens accordés à l'enquête étant restreint. De plus, l'enquête se concentrant sur des enquêté·e·s issues du même réseau, les profils présentent de nombreuses similarités (sociale, géographique) ne pouvant pas s'appliquer à tous les travailleuses et travailleurs Syrien·ne·s humanitaires, notamment ceux travaillant dans d'autres pays comme le Liban, la Jordanie ou la Syrie. Je pense qu'afin d'étendre le panel d'interrogés il serait intéressant de faire une observation participante à travers un stage ou un bénévolat au sein d'une ONG locale.

En outre, enquêter sur un terrain dans lequel j'ai évolué et avec qui je garde des contacts m'a amenée à questionner mon rapport à ce dernier et aux enquêtés. Cela pose la question de la neutralité et de l'objectivité quant au fait d'effectuer des entretiens avec des personnes avec lesquelles j'entretiens des rapports amicaux, notamment sur des sujets sensibles tels que la route migratoire ou la répression en Syrie. Certain·e·s des enquêté·e·s ont pu être plus à l'aise à partager des informations avec moi sachant que nous partageons des opinions communes sur certains sujets comme la situation des Syrien·ne·s en Turquie.

L'ensemble des entretiens s'est passé dans une forme de bienveillance, les enquêtés, même lorsqu'ils étaient en position d'autorité sur certaines questions notamment la distribution de l'aide en Syrie ou la situation politique du pays, ont pris le temps de les expliquer clairement. De plus il est important de préciser que les entretiens se sont déroulés en anglais, langue n'étant ni ma langue maternelle ni celle des enquêté·e·s, cela a parfois pu poser problème notamment lors des entretiens non enregistrés mais les enquêté·e·s ont toujours été compréhensifs me laissant le temps de prendre en note leur réponse.

Enfin, il est important de souligner la réflexivité sur le terrain d'enquête, en effet le choix de ce terrain a été conditionné par mes expériences personnelles et mes observations du monde humanitaire à Gaziantep. Cela amène à se questionner sur ma place de chercheuse face aux enquêté·e·s, tout d'abord en tant que femme blanche, française, n'ayant pas connu de situation d'exil, je connais une situation juridique et administrative différente pouvant par exemple me rendre en Turquie sans visa. En parallèle, certains des enquêtés par leurs positions professionnelles ont une place dominante au sein de la société turque, bénéficiant d'un statut social et économique supérieur. De plus, iels possèdent des connaissances et expertises, leur apportant une compréhension poussée de la conjoncture syrienne.

Annonce de plan

Pour comprendre les dynamiques de l'engagement des Syrien·ne·s dans l'humanitaire il s'agit d'examiner les influences de l'entrée en humanitaire à travers les déterminants familiaux, les engagements durant la révolution et le parcours d'exil. Le deuxième chapitre se concentre sur la professionnalisation de leur engagement, en analysant les formes d'ascension sociale qui en découlent. Ensuite, nous nous intéresserons à la formation du monde humanitaire à Gaziantep, à travers l'adaptation aux standards occidentaux par les ONG et les travailleuses et travailleurs. Enfin, le quatrième chapitre aborde les défis et les limites du travail humanitaire, nous examinerons tout d'abord les difficultés des Syrien·ne·s face aux aléas administratifs turcs puis nous nous pencherons sur les désillusions des individus face aux réalités de la gestion de la crise syrienne. Ce travail vise à apporter une compréhension nuancée de l'engagement des Syrien·ne·s.

CHAPITRE 1 « DES CONVERGENCES BIOGRAPHIQUES » ANTÉRIEURES À L'ENTRÉE DANS L'HUMANITAIRE

Ce premier chapitre vise à explorer les « convergences biographiques » des enquêtés, dans une première partie il s'agira d'examiner le rôle de la socialisation familiale ainsi que les prédispositions à l'engagement, telles que la classe sociale et la situation économique de leur famille. Nous examinerons également les difficultés des enquêtés à s'engager sous le régime de Bachar el-Assad, contraints par les restrictions sur la société civile. Dans une seconde partie nous nous pencherons sur l'engagement des enquêtés durant la révolution, en abordant d'une part les différentes formes d'engagement et d'autre part le choc moral engendré par la répression et ses répercussions dans l'engagement humanitaire. Enfin, il s'agira de se concentrer sur l'exil des enquêtés en Turquie, en mettant en lumière les bifurcations biographiques qui ont entraîné le départ, puis de s'intéresser à l'importance des réseaux sociaux et familiaux dans leur installation. Ce premier chapitre permettra d'observer les facteurs multiples qui ont conduit à l'engagement des enquêtés dans la solidarité.

A) Une analyse des déterminants familiaux et sociétaux

1 – La famille : facteur de l'engagement ?

Comprendre d'où naît l'engagement dans les mobilisations de solidarité conduit à s'intéresser à la socialisation et notamment au rôle de la famille, considérée comme un des déterminants des dispositions à l'engagement. En effet, la famille est un des « lieux de transmission de dispositions au militantisme »⁷⁰. Pourtant, peu de familles sont impliquées dans des formes de militantisme ou de solidarité, à l'exception d'Hassan dont deux frères et son père se sont engagés dans des mouvements de révolte et d'Ibrahim dont la femme est devenue bénévole pour le croissant

⁷⁰ Bargel, Lucie. « Socialisation politique ». *Dictionnaire des mouvements sociaux*, vol. 2e éd., Presses de Sciences Po, 2020, p. 554.

rouge après la révolution. Le reste des enquêtés, témoignent qu'aucun membre de leur famille n'a été bénévole ou travaillé dans des organisations de solidarité avant eux. Ahmed explique que sa famille n'a eu aucun impact dans son engagement. Le cas de nos enquêtés n'est pas universel, Siméant et Dauvin montre par exemple des schémas d'engagement où les individus sont issus de familles ancrées dans des formes de militantisme, Fourn analyse également les prédispositions familiales des Syrien·ne·s révolutionnaires, montrant que certain·e·s naviguent dans un espace familial politisé et engagé.

En outre, bien que la révolution et la guerre civile aient entraîné un déclassement social pour de nombreux individus un déclassement social, comme la famille de Mohamed, contrainte de fermer son magasin face au prolongement de la guerre. Il convient d'examiner les situations familiales antérieures à la révolution afin de comprendre leurs répercussions sur l'entrée dans l'humanitaire. Tout d'abord, les enquêtés présentent des profils marqués par de nombreuses similitudes. Originaires principalement d'Alep ou d'Idleb, ils partagent des situations familiales similaires. Leurs parents appartiennent aux mêmes catégories socioprofessionnelles, souvent cadres et professions intellectuelles supérieures. Par exemple, le père d'Ali était professeur de mécanique à l'université d'Alep, et sa mère donnait des leçons privées de français. De même, le père d'Anwar était ingénieur agricole. Les parents de Mohamed et d'Ali étaient quant à eux des commerçants, possédant leur propre magasin. La famille d'Ali bénéficiait d'une influence dans sa communauté d'origine tant par le biais de leur commerce que de leur position sociale, venant d'une famille historiquement importante au sein de la communauté religieuse. Leurs situations familiales leur ont offert un soutien matériel notamment dans la poursuite d'études supérieures, Anwar a pu suivre des études de chimie, tandis qu'Ali et Hassan se sont spécialisés en littérature (française et anglaise). Les frères d'Ahmed ont étudié le commerce immobilier et la conception graphique, lui n'a pas pu faire d'études à cause de la guerre civile, mais a repris ses études en Turquie. L'accès aux études supérieures est relativement faible en Syrie, en 2011 le taux d'inscription à des formations du supérieur était de 26 %⁷¹. Le parcours académique des enquêtés et de leur famille relève, dans une certaine mesure, d'une situation d'*exception*. Leurs formations a pu être un lieu de socialisation où les enquêtés ont développé des savoirs faire et des savoirs être qui leurs sont utiles lors de leur entrée dans l'humanitaire. De plus, on observe une forte propension à l'expatriation pour des raisons académiques ou professionnelles, l'un des frères d'Ali a étudié l'*hospitality management* à l'Université Islamique du Liban. Ibrahim a, quant à lui, travaillé plusieurs années à Dubaï et un de ses frères travaille comme homme d'affaires en Égypte, tout comme un des frères de Mohamed. Cette mobilité pourrait être liée à une forme de fuite des cerveaux face aux manques d'opportunités et la crise économique sous le régime. Ces expatriations ont permis la formation d'un capital

⁷¹ « Taux d'inscription dans l'enseignement supérieur- République arabe syrienne », *The World Bank DataWorld*, 2023 <https://data.worldbank.org/indicator/SE.TER.ENRR?locations=SY>

international pour ses familles, notamment à travers de compétences linguistiques, les enquêtés parlant au moins deux langues avant leur exil. Cette compétence, comme l'explique Wagner, facilite l'adaptation aux différentes cultures. L'expatriation dans les pays frontaliers leur a également permis de développer des réseaux transnationaux valorisable comme capital social « expatrié »⁷²

Les enquêtés disposent de « pré-dispositions » à l'engagement solidaire : bagage scolaire, capital international (compétences linguistiques, familles expatriées) ainsi que leur milieu social. Cependant ces prédispositions doivent être « activées »⁷³ selon Siméant afin de déclencher l'engagement.

2 – Un engagement antérieur à la révolution restreint par le régime

La société civile syrienne pré-révolutionnaire, est selon Tannous, un « instrument d'État »⁷⁴, contrôlé par le régime. Cependant le dixième plan quinquennal présenté en 2005 marque la fin du « corporatisme d'État »⁷⁵, favorisant une ouverture de la société civile. La scène associative syrienne se reconfigure et le nombre d'association double entre 2004 et 2010⁷⁶, en particulier avec la création d'ONG de développement. Ces ONG restent cependant proches du pouvoir et sont épargnées de la répression, au contraire d'organisations plus politiques de plaidoyer ou de défense des Droits de l'Homme. Elles permettent au régime de maintenir un contrôle de la société civile, Asma el-Assad, première dame, qui favorise leur création et en dirige certaines dont la STD⁷⁷. À partir de 2007, cette *ONG gouvernementale* devient l'un des seuls endroits où les Syrien·ne·s peuvent s'investir sans risque de répression. Il existe donc des cadres très limités de mobilisation pour les Syrien·ne·s comme le montre les travaux de Leila Drif ou Léo Fourn, qui ont analysé un large éventail d'enquêtés permettant d'avoir une vue plus globale et variée des formes d'engagements pré révolutionnaires notamment autour de la STD, mais également des mouvements plus politiques. Fourn évoque l'existence de « réseaux dormants »⁷⁸. Cependant dans le cadre de notre enquête, les individus n'ont pas vécu d'expérience au sein des organisations pré-

⁷² Wagner, Anne Catherine. « V. Mobilité internationale et dynamiques sociales. », *Les classes sociales dans la mondialisation*. La Découverte, 2007, p. 91.

⁷³ Siméant-Germanos, Johanna. « Entrer, rester en humanitaire : des fondateurs de MSF aux membres actuels des ONG médicales françaises ». *Revue française de science politique*, vol. 51, no 1-2, 2001, p. 65.

⁷⁴ Tannous, Manon-Nour. « « Il n'y a pas de société civile en Syrie. » ». *La Syrie au-delà de la guerre*, Le Cavalier Bleu, 2022, p. 78.

⁷⁵ Fioroni, Claudie. « *Société civile* » et évolution de l'autoritarisme en Syrie. Graduate Institute Publications, 2011. p.6.

⁷⁶ *Ibid.* Données issues du Central bureau of statistics syrien.

⁷⁷ Ruiz de Elvira, Laura. « L'État syrien de Bachar al-Assad à l'épreuve des ONG ». *Maghreb - Machrek*, vol. 203, no 1, 2010, p. 41.

⁷⁸ Fourn, Léo. *Des vies mouvementées. Bifurcations et ajustements biographiques au fil des parcours militants et migratoires de révolutionnaires syrien·ne·s exilé·e·s en France et au Liban*. Thèse de doctorat en sociologie, Université Aix Marseille, p.251.

révolutionnaire, à l'exception d'Hassan. Ce dernier est le seul à avoir mentionné s'être mobilisé, à travers une brève période de bénévolat au sein du Croissant-Rouge suite à une catastrophe naturelle survenue en 2008. Comme le précise Hassan, le Croissant-Rouge est une des principales possibilités d'engagement de solidarité en dehors des organisations de développement. Plusieurs enquêtés ont mentionné le manque de société civile qui a bridé les organisations de solidarité et réduit leur possibilité d'engagement. Enfin, il s'agit d'indiquer que certains enquêtés ont pu choisir de ne pas mentionner des engagements solidaires et/ou politiques qu'ils auraient pu avoir sous le régime, considérant de potentiel risque politique. Les ressources de l'enquête sur cette question restent donc parcellaires et ne permettent pas de dégager une tendance.

B) Un engagement multiple antérieur à l'exil : deux générations de mobilisation

1 – Le tournant de la révolution : « conséquences biographiques de l'engagement »⁷⁹

Le début de la révolution marque un tournant pour les enquêtés, en particulier pour les plus âgés qui, en 2011, avaient entre 20 et 30 ans. Nous pourrions qualifier cette génération, de « génération politique », comme le montre Julie Pagis avec Mai 68, la révolution syrienne a été pour ces individus une « rupture » et un « évènement fondateur » dans leur parcours⁸⁰.

Deux d'entre eux se sont principalement investis dans les mouvements, en se concentrant sur la documentation des mobilisations, à travers une certaine « division du travail militant »⁸¹. Hassan va prendre part à la révolution à travers son rôle de « journaliste citoyen », en effet le début du mouvement est pour lui un tournant, il considère qu'il fallait agir afin de faire entendre les voix des protestataires face à la violence du régime. De plus, cet engagement est lié à des dispositions particulières, notamment linguistiques, en effet Hassan souligne l'utilité de sa maîtrise de l'anglais afin de médiatiser internationalement les mobilisations. Cette compétence a été un déterminant essentiel dans la professionnalisation de son engagement⁸² lui permettant de développer son réseau journalistique. Cette première implication l'a amené à développer de nouvelles compétences, en particulier en tant que fixeur. Il a pu exploiter ses connaissances du terrain afin de servir de guide et interprète aux médias, notamment occidentaux, leur facilitant l'accès aux zones de conflit. Ce premier engagement s'est articulé autour de la médiatisation du mouvement, il a décidé d'acquérir une caméra afin de lancer une page Facebook ainsi qu'une chaîne YouTube. Sa démarche de donner

⁷⁹ Fillieule, Olivier. « Conséquences biographiques de l'engagement », Olivier Fillieule éd., *Dictionnaire des mouvements sociaux*. 2e édition mise à jour et augmentée. Presses de Sciences Po, 2020, pp. 131.

⁸⁰ Pagis, Julie. *Mai 68, un pavé dans leur histoire. Événement et socialisation*. Presses de Sciences Po, 2014, p. 339

⁸¹ Fourn, Léo. *Des vies mouvementées. Bifurcations et ajustements biographiques au fil des parcours militants et migratoires de révolutionnaires syrien-ne-s exilé-e-s en France et au Liban*. Thèse de doctorat en sociologie, Université Aix Marseille, p.292.

⁸² La valorisation des compétences sera abordée dans le second chapitre.

une voix aux activistes et documenter leurs actions témoigne de sa volonté de sensibiliser et informer internationalement sur la situation en Syrie. De plus, en reprenant/nous pourrions appliquer l'analyse interactionniste de carrière comme un processus subordonné à différentes phases au parcours de Hassan, en effet cette première phase dans sa carrière d'engagement va lui permettre d'acquérir des compétences et des ressources qu'il mobilise lors de son entrée dans le domaine humanitaire. De façon similaire, Ibrahim va mettre ses compétences à dispositions du mouvement, en effet ayant une formation de cameraman et de photographe, il décide de documenter les événements de manière indépendante, travaillant de 2011 à 2018 en partenariat avec de nombreuses organisations, tel que IRC, afin de « dénoncer les crimes et la violence contre l'humanité »⁸³. Cela est un premier pas dans l'humanitaire, permettant à Ibrahim de développer des contacts au sein des organisations humanitaires et l'introduire à leur fonctionnement. Il estime que son travail de photographe s'inscrit dans une forme de solidarité, en médiatisant la « souffrance au sein des camps de réfugié·e·s » il a pu « aider énormément de personnes »⁸⁴. D'autres types de mobilisation ont pu être observés durant la révolution notamment dans l'aide aux victimes de guerre. Anwar, chimiste de profession, s'investit dans la solidarité envers son peuple très rapidement après le début de la guerre. Il décide de partir en Turquie en 2013 afin d'établir individuellement un couloir d'acheminement d'objets de première nécessité vers les populations déplacées. Il explique être parti en Turquie afin d'avoir plus de liberté de mouvement sur la distribution de l'aide. Il a également pu avoir un meilleur accès à son réseau dans la région, auprès duquel il va collecter des fonds et des articles, ici on observe donc l'« importance des réseaux sociaux en tant que support structurel »⁸⁵ dans l'établissement de son projet. L'utilisation des réseaux est particulièrement centrale dans le cas du régime Baath, comme l'indique Bazcko et al., le capital social a une « place centrale » et fournit un « accès aux ressources », ici on voit que Anwar mobilise ses ressources pré-révolutionnaire dans son projet. Son investissement n'est pas un cas isolé, en effet plusieurs de ses connaissances ont fait le même choix, cependant ils avaient déjà connu un premier engagement au sein du croissant rouge à sa différence, en effet avant de partir en Turquie Anwar n'a jamais fait partie d'association ou de mouvement de solidarité. Tout comme Hassan, ce premier engagement va lui permettre d'acquérir des nouvelles compétences qu'il va valoriser au cours de sa carrière humanitaire⁸⁶.

En outre, il est intéressant de voir comment la participation diffère selon la génération d'enquêtés, en effet pour les plus jeunes qui avaient donc entre 12 et 14 ans au début de la

⁸³ Extrait d'entretien avec Ibrahim, traduction libre, « so i am working with many organisation, documentation, documented the crimes and violence in syria against human being. »

⁸⁴ Extrait d'entretien avec Ibrahim, traduction libre, « i was helping a lot of people in humanitarian field, a lot of stories to publish in the media on how people are suffering in the refugees camps ».

⁸⁵ Passy, Florence. « Chapitre III. Les dynamiques de l'engagement individuel ». *L'action altruiste*, Librairie Droz, 1998, p. 61.

⁸⁶ Cela sera étudié dans le second chapitre

révolution, leur âge a restreint leur possibilité de mobilisation. Ils ont donc grandi durant la guerre civile, pour Ahmed cela a vraiment changé sa façon de voir les choses, pour lui l'*islamisation* d'une partie du mouvement et l'extrême violence émanant du régime ont été rédhibitoires. Ainsi il estime que son engagement a été altéré par l'évolution de la situation. Il va décider de s'investir principalement auprès des jeunes, notamment en devenant un mentor dans le cadre d'un projet de *building capacity for youngster*. Cependant, la situation du pays contraint les mobilisations et Ahmed considère que le mouvement n'a pu s'étendre à cause de la répression. Mohamed va également connaître une première forme d'implication dans un mouvement de solidarité, suite aux difficultés d'approvisionnement en eau dans son quartier il va, avec des voisins, participer à la distribution d'eau aux habitant·e·s.

2 – La révolution un choc moral

Il semble pertinent de souligner que la plupart des enquêtés, en particulier la première génération, se sont mobilisés dans un cadre individuel, sans s'impliquer dans des organisations ou associations. Florence Passy analyse les dynamiques de l'engagement individuel liées aux structures sociales des acteurs. En l'appliquant à la société pré révolutionnaire, on peut avancer que l'engagement des enquêtés est intrinsèquement lié aux dynamiques de cette société qui offre peu de structures collectives de socialisation aux individus. En effet, selon Passy, les individus ne sont pas « tournés naturellement vers l'action collective »⁸⁷ et la mobilisation au sein de collectif est liée au contexte politique, montrant, en reprenant le concept de structures des opportunités politiques⁸⁸, que sous un régime autoritaire les opportunités d'engagement sont moins importantes. La révolution va redéfinir les structures d'opportunités d'engagement pour les individus, en effet celle-ci va entraîner une phase d'instabilité où l'organisation sociale est remise en question offrant un nouveau champ d'opportunité aux individus. Nous constatons l'importance de s'investir durant la révolution pour les enquêtés. Hassan, par exemple, a quitté Damas, où il étudiait, afin de retourner dans la ville natale d'Idleb. Il décide de commencer à couvrir les manifestations seulement quelques mois après le début de la révolution. De même, Ibrahim, résidant à Dubaï où il est caméraman pour une chaîne de télévision locale, décide de revenir en Syrie après le début des premiers combats armés en juin 2011 pour couvrir les évènements. Il semble évident que participer à ces évènements était une manière de participer à un moment de mobilisation citoyenne. Comme le souligne Fourn, l'engagement dans la révolution permet à des « individus ordinaires » de devenir des

⁸⁷ Passy, Florence. « Chapitre III. Les dynamiques de l'engagement individuel ». *L'action altruiste*, Librairie Droz, 1998, p. 80.

⁸⁸ Tilly, Charles, et Sidney Tarrow. « Chapitre 3 / Régimes, répertoires et opportunités ». *Politique(s) du conflit*, Presses de Sciences Po, 2008, p. 87-121

« protagonistes de l’histoire »⁸⁹. Ibrahim et Hassan, en couvrant les mobilisations, vont contribuer à la construction du récit révolutionnaire par leur travail de reportage et témoignage.

De plus, la guerre civile et la forte répression qui a suivi a été un « choc moral » pour les enquêtés, Jasper analyse comment un événement ou une expérience sociale va susciter un engagement dans l’action, ici la révolution, « événement inattendu »⁹⁰ va modifier l’environnement social dans lequel évoluent les enquêtés. La réponse du régime par la répression et la violence vont être catalyseurs « de réaction vive et de colère »⁹¹, en effet un certain espoir de changement est né face aux premières mobilisations. Par exemple, Ahmed a espéré, face à la naissance de mouvement de non-violence, un changement et la création d’une société civile. La répression l’a particulièrement choqué et a changé sa perception des choses, il explique qu’il est « tiraillé entre ce qu’il voit et ce qu’il peut faire »⁹². Observer la violence du régime va être un *deal breaker* pour lui, un moment charnière qui va le pousser à s’engager pour aider les populations. Mohamed explique qu’il n’avait jamais pensé à travailler dans l’humanitaire, mais face à la violence des forces du régime envers les manifestants est né le besoin d’aider les victimes. Le thème de la solidarité envers leurs compatriotes est un élément qui est plusieurs fois revenu, Anwar a choisi de s’investir dans l’humanitaire face à l’intensification de la guerre et le déplacement des populations. Fourn décrit cet engagement comme un « devoir moral »⁹³ pour les Syrien·ne·s exilé·e·s, cette solidarité à distance est exprimé par Hassan, il se mobilise afin de « soutenir son peuple »⁹⁴.

C) Le chemin de l’exode

1 – Les caractéristiques du départ

La révolution et la guerre civile ont engendré ce que certains sociologues appellent « bifurcation biographique »⁹⁵, c’est-à-dire « des configurations dans lesquelles des événements contingents, des perturbations légères peuvent être la source de réorientations importantes dans les

⁸⁹ Fourn, Léo. *Des vies mouvementées. Bifurcations et ajustements biographiques au fil des parcours militants et migratoires de révolutionnaires syrien·ne·s exilé·e·s en France et au Liban*. Thèse de doctorat en sociologie, Université Aix Marseille, p.406.

⁹⁰ Traïni, Christophe. « Des sentiments aux émotions (et vice-versa). Comment devient-on militant de la cause animale ? » *Revue française de science politique*, vol. 60, no 2, 2010, p. 343.

⁹¹ *Ibid.*

⁹² Extrait d’entretien avec Ahmed, traduction libre, « There were kind of you know schizophrenia between what you see, what you believe, and you can not do anything about it »

⁹³ Fourn, Léo. *Des vies mouvementées. Bifurcations et ajustements biographiques au fil des parcours militants et migratoires de révolutionnaires syrien·ne·s exilé·e·s en France et au Liban*. Thèse de Doctorat en Sociologie, Université Aix Marseille, 2020, p.460.

⁹⁴ Extrait d’entretien avec Hassan, traduction libre, « It started like this because you are supporting your own people »

⁹⁵ Fourn, Léo. *Des vies mouvementées. Bifurcations et ajustements biographiques au fil des parcours militants et migratoires de révolutionnaires syrien·ne·s exilé·e·s en France et au Liban*. Thèse de Doctorat en Sociologie, Université Aix Marseille, 2020, p.292.

trajectoires individuelles ou les processus collectifs »⁹⁶. Tout d'abord, le choc moral a poussé les enquêtés à s'investir dans l'aide aux Syrien·ne·s, si certains ont investi le champ de la solidarité en Syrie, pour d'autres l'engagement dans l'humanitaire naît dans l'exil. L'exil, forme de bifurcation dans le parcours des enquêtés, présente des nuances selon les individus. Il convient de noter que les départs sont échelonnés dans le temps. Certains ont quitté la Syrie dès 2013, tandis que d'autres ne sont partis qu'en 2020. Les parcours migratoires varient également, la plupart des enquêtés sont venus légalement en Turquie, à l'exception d'un des enquêtés qui a traversé illégalement avec un ami, quatre sont venus avec leur famille. Les raisons de départ diffèrent, cependant la violence et les risques en Syrie sont des thèmes plusieurs fois évoqués. Hassan, par exemple, décide de partir après l'arrestation de deux de ses frères et de son père, torturé par le régime. Ibrahim, après avoir été kidnappé plusieurs fois, considéré par les organisations impliquées dans la révolution comme une menace, décide de partir de Syrie, ne pouvant plus exercer son activité de journalisme et voulant garantir sa sécurité et celle de sa famille. Ahmed mentionne également la question du risque pour sa vie dans une région contrôlée par un groupe djihadiste hostile à ses activités avec les jeunes ainsi que du journalisme. Il m'explique qu'un retour dans sa ville natale est aujourd'hui impossible, sa tête étant mise à prix par l'organisation administrant la ville.

2 – Le rôle des réseaux dans l'installation en Turquie

Le choix de s'installer en Turquie a été motivé par la proximité géographique, une manière de garder contact avec leur communauté. Jusqu'en 2016, les Syrien·ne·s peuvent circuler librement entre les deux pays. Ali, par exemple, retourne en Syrie en 2015 afin de passer son examen du cycle terminal. Ibrahim effectue plusieurs séjours en Turquie entre 2011 et 2014 pour des raisons professionnelles avant de s'y installer définitivement en 2018. Ces nombreux séjours lui permettent de développer son réseau professionnel dans le pays. Il va notamment s'appuyer sur ce réseau lors de son installation ainsi que dans son entrée en humanitaire. En effet, c'est une de ces connaissances qui lui propose de diriger une ONG basée à Gaziantep. Cet exemple illustre l'importance de réseaux dans le processus d'installation, en particulier les réseaux migratoires.

Leurs réseaux, c'est-à-dire le poids des liens avec des personnes déjà installées dans le pays, offrent de meilleures conditions d'arrivées et d'intégration. Cette théorie peut s'appliquer à l'exil des enquêtés à Gaziantep, nous observons que l'ensemble des enquêtés avait un réseau établi en Turquie, souvent des membres de leur famille. Mohamed a rejoint son frère, installé un an auparavant à Gaziantep. Avoir des connaissances dans la ville a également été un facteur propice à

⁹⁶ Bessin, Marc, et al. « Introduction générale L'enquête sur les bifurcations : une présentation ». *Bifurcations, La Découverte, 2009*, p. 9.

l'installation d'Hassan, il a suivi les conseils d'un ami pour s'installer à Gaziantep. Mohamed mentionne également qu'avoir des amis dans la ville a facilité son installation. L'exil des enquêtés est marqué par des liens de « bonding »⁹⁷, des connexions entre des individus partageant des caractéristiques communes, issues de la même famille ou communauté. Pour Ahmed, connaître des personnes lui a permis de s'intégrer dans des réseaux d'exilé·e·s et de rentrer dans le monde humanitaire. Sa participation à des activités mises en place par une organisation dans son quartier lui permet de développer des contacts dans l'humanitaire. Avec deux de ses amis, il crée une ONG œuvrant dans le domaine culturel auprès des enfants.

Dans ce chapitre, nous avons observé que les familles des enquêtés n'ont pas un rôle significatif dans leur orientation vers des mouvements de solidarité. Peu d'entre eux ont des membres de leur famille possédant des antécédents de solidarité. Nous observons des concordances des profils familiaux, qui détiennent un capital économique, social et international intermédiaires. L'implication dans des activités de solidarité est sporadique avant la révolution, contraintes par le manque de liberté dans la société civile. Cependant, la révolution et la guerre civile sont un tournant pour les enquêtés, le choc moral de la violence entraîne une volonté accrue d'aider les populations. L'engagement des enquêtés prend différentes formes, telle que la distribution d'aide humanitaire, la solidarité au sein de leurs quartiers ou la médiatisation des mobilisations. Ces premières expériences ont constitué une première entrée dans le monde de la solidarité. Enfin, l'installation à Gaziantep a été particulièrement facilitée par la présence de réseaux qui ont pu offrir un soutien moral mais également matériel. Cela leur a permis de s'intégrer dans une communauté syrienne et poursuivre ou entamer leur engagement solidaire.

⁹⁷ Claridge, Tristan. *Functions of Social Capital – Bonding, Bridging, Linking*, *Social Capital Research*, janvier 2018, p. 2.

CHAPITRE 2 : DEVENIR UN PROFESSIONNEL DE L'HUMANITAIRE

Dans ce chapitre il s'agira de se concentrer sur les rétributions individuelles de la construction d'une carrière humanitaire pour les enquêtés. Nous examinerons tout d'abord comment ces derniers acquièrent de nombreuses compétences et expertises au cours de leurs parcours professionnels. Ensuite, nous étudierons les logiques derrière l'accumulation de diplômes universitaires de certains enquêtés. Enfin dans une deuxième partie, nous aborderons la manière dont les enquêtés valorisent socialement leurs carrières humanitaires, ce qui permet de « limiter le déclassement social »⁹⁸ et économique inhérent à l'exil.

A) Des carrières humanitaires

1 – L'évolution des compétences à travers le parcours professionnel

Dans la lignée des travaux de Dauvin et Siméant nous analyserons les trajectoires des enquêtés selon l'approche de carrière, en s'attachant à montrer les enjeux d'accumulation de compétences professionnelles. Leurs travaux montrent que la professionnalisation est un processus central, les ONG recherchent des profils avec des compétences et des expertises plutôt que de la « bonne volonté »⁹⁹. La possession de compétences techniques faciliterait l'entrée dans l'humanitaire, cependant, il est important de nuancer ce point dans le contexte de la crise syrienne. Lors de la formation du « sous champ humanitaire syrien » la majorité des Syrien·ne·s étaient novices y compris les dirigeant·e·s d'ONG. Les ONG recherchaient principalement des profils avec des compétences linguistiques, privilégiant ceux parlant anglais, arabe et turc. C'est ainsi que Mohamed et Ali ont obtenu leur premier poste grâce à leur maîtrise de ces langues, Hassan, a également obtenu un premier poste de traducteur grâce à son habilité en anglais. Nous nous intéresserons en particulier aux enquêtés salariés, ces trois personnes occupent des postes à responsabilités de niveau moyen. Depuis leur entrée dans l'humanitaire, ils ont connu plusieurs

⁹⁸ Fourn, Léo « Les ambiguïtés du travail humanitaire. L'exemple des réfugiés syriens au Liban ». *Confluences Méditerranée*, vol. 111, no 4, 2019, p.65.

⁹⁹ Dauvin, Pascal, et Johanna Siméant-Germanos. « Chapitre 3. Vivre de l'humanitaire ? L'ambivalente professionnalisation ». *Le travail humanitaire*, Presses de Sciences Po, 2002, p. 120.

emplois. Hassan, travaillant dans ce secteur depuis 2014, a changé six fois de postes, alternant entre des ONG syriennes et des organisations internationales comme l'AICS ou le croissant rouge qatari. Ali a rejoint l'ONG IDA en 2015, il a évolué au sein des différents bureaux de l'organisation mais en restant au poste d'assistant. Après plus de cinq ans au sein de cette ONG, il intègre l'OMS, en tant qu'assistant de programme. Mohamed, quant à lui, a également connu plusieurs changements d'organisations, il a démarré sa carrière au sein d'une ONG tchèque, avant de rejoindre l'organisation allemande WHH. En 2021, il ajoute une nouvelle dimension à sa carrière en rentrant à la FAO en tant qu'assistant spécialiste de la gestion de l'information. Ces différents postes leur apportent de nombreuses compétences dans divers domaines comme la traduction, la gestion de la logistique ou des formations, ou encore la coordination d'équipe. Ils peuvent valoriser ces expertises dans leur recherche d'emploi et prétendre à des postes dans des institutions comme l'ONU pour Ali et Mohamed ou des postes à plus hautes responsabilités comme Hassan. L'extension de l'humanitaire à Gaziantep a modifié les attentes des ONG, qui valorisent désormais l'expérience professionnelle et la détention de compétences variées dans leur recherche de personnel. Anwar explique, par exemple, que pour postuler à des postes techniques comme la finance, il est essentiel d'avoir une certaine expérience dans ce domaine. En effet, comme déjà mentionné précédemment, une carrière se construit par une accumulation continue de compétences et d'expertises. Cette dynamique reflète les ambitions professionnelles des salariés, qui développent constamment de nouvelles compétences.

2 – Se légitimer à travers le capital scolaire

Durant l'enquête, il est apparu la reprise des études¹⁰⁰ par plusieurs enquêtés, quatre d'entre eux ont choisi de commencer une formation en parallèle de leur carrière. Si la reprise des études représente un certain coût pour les enquêtés qui doivent jongler entre leur formation, leur travail et leur famille¹⁰¹, il s'agira de s'intéresser à leurs motivations. Plusieurs hypothèses peuvent être émises pour tenter d'expliquer ce phénomène. En premier lieu, le cadre professionnel des organisations humanitaires peut favoriser la reprise d'études offrant des conditions de travail plus propices comme des horaires fixes, un environnement où gravitent des personnes possédant ce type de formation et pouvant fournir des conseils.

¹⁰⁰ Cela concerne le retour dans une formation pour les personnes de plus de 25 ans, intégrées à la vie active. Voir « la reprise d'études : universitaires : entre continuité et rupture » Soidet, I, Raussin, J. « La reprise d'études universitaires : entre continuité et rupture ». *Pratiques Psychologiques*, vol. 25, no 3, septembre 2019, p. 245-64.

¹⁰¹ Bourgeois, Étienne, et al. « Valeur, espérance de réussite, et formation d'adultes : pertinence du modèle d'expectancy-value en contexte de formation universitaire pour adultes ». *Savoirs*, vol. 20, no 2, 2009, p. 125

En reprenant l'analyse de Carré sur les motifs des adultes à la reprise d'étude, nous pouvons distinguer trois tendances ; opératoire professionnel, obtenir des compétences utiles professionnellement, épistémique, intérêt personnel à détenir du savoir et enfin aspect vocationnel dans le cadre d'une mobilité professionnelle¹⁰². Cette reprise des études peut être vue comme une forme d'accumulation de « capital scolaire »¹⁰³ permettant pour certains de légitimer leurs actions en institutionnalisant leurs expertises, même pour ceux occupant des postes à responsabilité. C'est le cas d'Ibrahim, ce dernier possède un parcours professionnel varié, photjournaliste en Syrie, il est devenu directeur d'une ONG à Gaziantep. Il étudie depuis deux ans la gestion des administrations, cette licence lui permet d'acquérir des compétences dans un domaine où il se considère novice. Hassan a également choisi de reprendre des études alors qu'il avait plusieurs années d'expérience dans le domaine humanitaire. Dans son cas nous pouvons parler d'une forme d'accumulation de diplôme dans un intérêt personnel, en effet après avoir effectué une licence en gestion, il décide de faire un master en relations internationales et envisage de commencer un doctorat avec l'Université de Tunis. C'est également le cas d'Anwar qui suit une licence de littérature alors qu'il est directeur de bureau d'ONG.

Pour d'autres, les perspectives de carrière de positions supérieures dans des organisations internationales, conditionnées à un certain niveau d'étude, ne sont envisageables qu'à travers la reprise d'études afin de concurrencer les travailleuses et travailleurs occidentales détenteurs d'un capital scolaire centré sur la gestion humanitaire. Les organisations internationales recherchent des profils possédant une licence ou un master en gestion de projet ou en relations internationales, en particulier pour des positions supérieures. L'inventaire des offres d'emploi à Gaziantep, permet d'appuyer cela, en effet sur les 26 offres répertoriées, 23 nécessitent une licence au minimum et plusieurs années d'expérience dans le domaine. Le Naélou explique que la « qualification croissante [des humanitaires] issus de formations spécialisées [...] développe des stratégies d'excellence et de concurrence »¹⁰⁴. Mohamed confirme l'importance des diplômes, bien qu'estimant que travailler dans le domaine humanitaire apporte les compétences nécessaires, il serait prêt à effectuer un master pour postuler à un poste de cadre dans une organisation internationale. Il y aurait pour certain une forme d'« attente d'un retour sur investissement »¹⁰⁵ de leur diplôme à travers l'obtention de promotion.

Il est difficile de déterminer la singularité de cette orientation des enquêtés, en effet il n'existe pas de données chiffrées sur la proportion de Syriens en reprise d'étude en Turquie. Cependant nous

¹⁰² Vertongen, Gil, et al. « Les motifs d'entrée en formation des adultes en reprise d'études universitaires ». *L'orientation scolaire et professionnelle*, no 38/1, mars 2009, p. 5.

¹⁰³ Bourdieu, Pierre. « Les trois états du capital culturel ». *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, vol. 30, no 1, 1979, p. 6.

¹⁰⁴ Le Naélou, Anne. « Pour comprendre la professionnalisation dans les ONG : quelques apports d'une sociologie des professions ». *Revue Tiers Monde*, vol. 180, no 4, 2004, p. 788.

¹⁰⁵ Étienne, et al. « Valeur, espérance de réussite, et formation d'adultes : pertinence du modèle d'expectancy-value en contexte de formation universitaire pour adultes ». *Savoirs*, vol. 20, no 2, 2009, p. 124.

pouvons prendre en compte le nombre de Syrien·ne·s enregistré·e·s dans l'enseignement supérieur public pour l'année 2019-2020. Un rapport de l'UNHCR dénombre 21 000 étudiant·e·s inscrit·e·s dans les dix-sept universités officielles des provinces¹⁰⁶. Ce chiffre reste non exhaustif, ne prenant pas en compte plusieurs types de situations comme l'inscription dans des universités privées ou dans des universités en ligne, ces données sont seulement basées sur les Syrien·ne·s possédant un statut de protection temporaire. Cependant, ce chiffre offre une certaine vision des possibilités d'étude pour les Syrien·ne·s qui restent limitées, les propos d'Ali illustrent ces limites. Il explique que pour candidater à une formation en Turquie il faut attester d'un niveau équivalent au baccalauréat. De plus, toutes les universités n'offrent pas de formations pour les exilé·e·s, considéré·e·s comme des étudiant·e·s international·e·s, pour Ali le parcours de traduction anglaise est disponible dans une seule université à l'est du pays, devant aider à subvenir aux besoins de sa famille il préfère s'inscrire dans une université américaine en ligne.

Cette première partie a mis en lumière comment les enquêtés ont développé leurs carrières humanitaires à travers tout d'abord l'obtention de compétences et d'expertises mais également à travers la reprise de formation, leur permettant de gagner en compétence ainsi qu'obtenir une forme de légitimité. Nous chercherons dans la seconde partie à analyser d'une part les rétributions matérielles inhérentes aux carrières humanitaires, tel que le salaire ou les conditions de travail comme la stabilité, puis les rétributions symboliques et psychologiques. Cela renforçant l'engagement dans l'humanitaire.

B) L'humanitaire ; vecteur d'ascension sociale ?

1 – Des rétributions matérielles

L'entrée dans le secteur humanitaire permet à de nombreuses et nombreux Syrien·ne·s exilé·e·s de réduire le déclassement social inhérent à l'exil et à la réduction des opportunités sur le marché du travail. Selon un rapport de l'UNHCR et du centre Mugam¹⁰⁷, la proportion de travailleurs journaliers¹⁰⁸ est en augmentation depuis 2019, 60,5 % des travailleuses et travailleurs

¹⁰⁶ « Social Cohesion and Syrian Students in Higher Education in Turkey », SPARK et Hacettepe University, 2021. <https://spark.ngo/wp-content/uploads/2019/10/Social-Cohesion-and-Syrian-Students-in-Higher-Education-in-Turkey-1.pdf>

¹⁰⁷ Erdogan, Murat, « Syrian Barometer-2021. A framework for achieving social cohesion with syrians in Turkiye », *Mülkiye Migration Research Center of Ankara University and UNHCR*, 2022, p.358. <https://www.unhcr.org/tr/wp-content/uploads/sites/14/2023/01/SB-2021-I%CC%87ngilizce-19-Ocak-2023.pdf>

¹⁰⁸ *Ibid.*, traduction libre de « casual (daily) worker »

Syrien·ne·s étant journaliers contre seulement 25 % d'employés permanents¹⁰⁹. Le domaine humanitaire apparaît comme une alternative pour des exilé·e·s possédant un capital scolaire et social leur permettant de prétendre à des emplois qualifiés, mais restreint·e·s par le droit du travail à certains secteurs économiques¹¹⁰. Ces emplois leur offrent non seulement une stabilité mais également un salaire singulier, comme Hamidi l'explique dans son étude sur les raisons de l'engagement¹¹¹ au sein de structures de solidarité, ces dernières proposent des postes dont les équivalences ne sont pas trouvables sur le marché du travail. Le salaire au sein des ONG locales et internationales est plus élevé que le salaire minimum turc, aujourd'hui établi à 520 €, Ahmed indique que le salaire de base pour une ONG locale est autour de 700 € et pour une ONGI autour de 1 100 €. Ces salaires sont également plus élevés comparés à ceux des Syrien·ne·s travaillant en dehors de ce secteur. Selon une étude de l'OIT, les Syrien·ne·s employé·e·s légalement gagnent à poste égal 10 % de moins que leurs homologues Turcs. Trois Syriens sur quatre gagnent moins que le minimum légal par heure¹¹². Travailler dans l'humanitaire permet d'avoir une situation économique plus favorable par rapport à la moyenne des Syrien·ne·s exilé·e·s.

De plus, le *turnover*¹¹³ des positions indique une absence d'« attachement idéologique »¹¹⁴ aux structures locales. Les acteurs humanitaires cherchent à maximiser leurs profits par l'acquisition de ressources matérielles et professionnelles. Beaucoup se réfèrent à leurs emplois comme une « opportunité professionnelle »¹¹⁵. Ali, par exemple, après avoir enchaîné les emplois alimentaires, obtient un poste d'assistant qui lui assure une certaine protection et stabilité ainsi que la possibilité d'ascension professionnelle, à l'inverse d'autres secteurs économiques comme l'industrie textile, majoritairement occupés par des travailleuses et travailleurs syrien·ne·s¹¹⁶. Son entrée à l'ONU a été également motivée par cette recherche d'opportunité et de stabilité professionnelle, cela lui permet notamment d'avoir un salaire correct et une meilleure assurance santé. Cette recherche des meilleures opportunités professionnelles est également mentionnée par Anwar, directeur de bureau d'ONG, il souligne que l'arrivée de nouvelles ONGI à Gaziantep, suite au tremblement de terre en 2023 a bouleversé le marché du travail humanitaire, les travailleuses et travailleurs décidant de se tourner vers ces nouvelles organisations.

¹⁰⁹ *Ibid.*, traduction libre de « regularly working employee »

¹¹⁰ La loi interdit l'accès à certaines professions et corps de métiers aux étranger.e.s, « Professions réservées aux citoyens turcs », *Le ministère du Travail et de la Sécurité Sociale*, <https://www.csgb.gov.tr/uigm/calisma-izni/turk-vatandaslarina-hasredilen-meslekler/>

¹¹¹ Hamidi, Camille. « Les raisons de l'engagement associatif. Le cas de trois associations issues de l'immigration maghrébine ». *Revue française des affaires sociales*, no 4, 2002, p. 149-65.

¹¹² Pinedo Caro, Luis, « *Syrians Refugees in the Turkish Labour Market* », *ILO Office in Turkey*, 2020, p.20

¹¹³ Dauvin, Pascal, et Johanna Siméant-Germanos. « Chapitre 3. Vivre de l'humanitaire ? L'ambivalente professionnalisation ». *Le travail humanitaire*, Presses de Sciences Po, 2002, p.107.

¹¹⁴ *Id.*, « Chapitre 2. Carrières militantes et professionnelles dans l'humanitaire ». *Le travail humanitaire*, Presses de Sciences Po, 2002, p. 88.

¹¹⁵ Extrait d'entretien avec Ali, traduction libre « a job opportunity »

¹¹⁶ International Labour Market, « *Syrians in the Turkish Labour Market* », 2017.

« Le salaire des ONG internationales est bien plus élevé que celui des organisations locales. Donc quand ils ont ouvert des places beaucoup de travailleurs locaux les ont rejoints. Nous avons perdu tellement de personnes expérimentées et c'est compliqué de trouver des personnes qualifiées pour les remplacer »¹¹⁷

Cette nouvelle dynamique a entraîné la fuite des employé·e·s à la recherche d'un meilleur salaire. Mohamed confirme cela, il estime que travailler dans une ONGI apporte plus d'avantages que dans une ONG locale, notamment en termes de salaire et de conditions de travail, les ONGI en demande moins que les ONG locales qui d'après lui « attendent qu'ils travaillent quand elles veulent »¹¹⁸. Il est également rentré à l'ONU, car c'est une expérience valorisable qui peut lui apporter un meilleur poste. Cette dynamique est également observée par Lavigne Delville dans son étude sur les ONG nigériennes. Il montre que les ONG locales éprouvent des difficultés à « fidéliser des équipes expérimentées »¹¹⁹ face à la concurrence des ONGI.

Encadré 2 – Extrait du journal de terrain, 9 décembre 2023,

Je rejoins une connaissance, que nous appellerons Emma, afin de passer la soirée avec elle, son compagnon, Samir, et un ami, Burak. Tous les trois travaillent dans des ONG, respectivement syrienne, américaine et allemande. Au moment de choisir le restaurant, plusieurs propositions sont lancées, mais le choix se porte sur un restaurant « chic » où se réunit une clientèle aisée, le prix moyen d'un plat étant beaucoup plus élevé que dans un restaurant « local ». La question de mes recherches est évoquée, Samir est « intrigué » par mon intérêt pour le travail humanitaire des Syrien·ne·s. Pour lui travailler dans l'humanitaire semble évident, en effet alors même qu'il a une licence d'ingénieur, il a décidé de se tourner vers ce secteur, qui était pour lui une bonne opportunité.

[...]

La discussion s'oriente à un moment sur le salaire dans les ONG, Samir explique avoir une situation confortable, son salaire plus élevé que le minimum légal étant payé en dollars, il ne souffre pas de la manière de l'inflation. Il explique pouvoir se permettre de partir en vacances à travers la Turquie et pouvoir fréquenter ce type de restaurant.

Cette scène illustre le cadre plutôt *confortable* dont disposent certain·e·s travailleuses et travailleurs, leur situation professionnelle leur offrant un salaire et des conditions matérielles supérieures. Iels sont maintenu·e·s ou amené·e·s dans une certaine catégorie sociale et économique.

¹¹⁷ Extrait d'entretien avec Anwar, traduction libre, « the salary of international ngo is far more better than the salary of local organisation. So when they open their vacancies so many local staff moved to them. So we lost so many experienced people and it's complicated to find qualified people to fill the gap »

¹¹⁸ Extrait d'entretien avec Mohamed, traduction libre « expected to work when they want »

¹¹⁹ Lavigne Delville, Philippe. « Faire vivre une ONG au Niger, entre précarité des ressources financières et instabilité des ressources humaines ». *RECMA*, vol. 349, no 3, 2018, p. 94.

2 – Des rétributions symboliques

« Je suis vraiment fier de ce que je fais, parce que quand on voit ces enfants qui ne vont pas à l'école et qui travaillent, venir au centre au lieu d'aller à leur travail. Tu fais des recherches sur les enfants que tu vois travailler dans le quartier et tu contactes les familles, tu essaies de les convaincre d'envoyer leurs enfants au centre, que ce n'est pas une bonne chose qu'ils travaillent à cet âge-là. Et quand les familles nous remercient, nous disent 'merci pour ce que vous faites et ce que vous fournissez aux enfants', alors ça me rend très heureux de ce que je fais, et cela vous rend fier de continuer et d'en faire toujours plus »¹²⁰

L'extrait met en lumière l'importance des liens forts au sein des communautés, à travers la solidarité entre les habitants d'un quartier de Gaziantep. Ibrahim, en tant que directeur d'un centre d'éducation dans ce quartier à prédominance syrienne, inscrit son action dans cette dynamique de solidarité en favorisant l'accès à l'éducation des enfants déscolarisés¹²¹. Son « travail social communautaire »¹²² permet de fournir une forme d'éducation à plus de soixante enfants, montrant l'importance pour lui d'établir des liens avec les bénéficiaires. La gratification des familles lui confère un sentiment d'accomplissement et renforce l'impression de l'utilité de son action au sein de sa communauté. Cette action qui s'inscrit face à l'inaction de l'État turc et permet l'intégration sociale des familles par les mouvements de solidarité locaux, souligne le rôle central de la coopération et des liens sociaux dans l'amélioration des conditions de vie de la communauté. Ahmed partage ce sentiment à l'égard de son travail auprès des enfants, il évalue positivement l'impact qu'a eu son ONG sur les enfants de son quartier. Il partage un lien fort avec les enfants qui travaillent, lui-même ayant vécu cette situation dans son adolescence. Voir les enfants aller aux activités au lieu d'aller au travail le rend fier de son impact. Aider des membres de leur communauté et voir les résultats de leur action renvoie à un « sentiment d'accomplissement »¹²³ de leur *impact positif*.

En outre, le développement de carrière humanitaire procure des « satisfactions psychologiques »¹²⁴. Par exemple, Ali exprime « extrêmement fier » d'avoir obtenu un poste à

¹²⁰ Extrait d'entretien avec Ibrahim, traduction libre, « i am really proud of what i am doing, because when you see a lot of children they don't have a school, coming to your center and they leave their job, they are working. So when you did this research, contact the families, trying to convince them to send their children to the school, to education, it's not a good idea to work at this age. And the families when they are send a lot thanks on the group « thanks you for what you are doing, what are you'r providing stationnary, beds uniforms, educatio » so i am really happy with what i am doing, and it's make you proud to keep going and to do more and more ».

¹²¹ Dans ce quartier presque 70 % des enfants sont déscolarisés, les familles n'ont pas de document de résidence ou les enfants qui sont enregistrés dans une autre ville et n'ont donc pas le droit d'aller à l'école publique à Gaziantep.

¹²² Dequerd Pavin, Christiane. « Chapitre 7. La rue, ses habitants et la prévention ». *T'es au boulot, là ?*, Presses universitaires de Grenoble, 2020, p. 151-72.

¹²³ Dauvin, Pascal, Siméant-Germanos, Johanna. « Chapitre 4. Se réaliser en faisant de sa vie un roman ». *Le travail humanitaire*, Presses de Sciences Po, 2002, p.156.

¹²⁴ Sainteny, Guillaume. « Militantisme et rétribution : à la recherche d'un modèle théorique ». *Espaces Temps*, vol. 57, no 1, 1995, p.133.

l'ONU, considérant cela comme une opportunité exceptionnelle à son âge. Il est convaincu que même dans dix ans, il sera « fier de son parcours professionnel et de ses réussites »¹²⁵. Prince observe également ce sentiment de fierté dans son étude sur les bénévoles Kényans, elle parle du sentiment d'être une « figure de réussite »¹²⁶. Leurs activités professionnelles sont reconnues comme utiles par leur communauté, cette « logique de reconnaissance »¹²⁷ les maintenant ou les élevant dans une catégorie socialement respectée. Travailler dans l'humanitaire offre, comme le soulignent Dauvin et Siméant, des expériences et des situations uniques, souvent en décalage avec les logiques traditionnelles de l'exil. Par exemple, Hassan a pu visiter plus de vingt pays au cours de sa carrière, à travers des voyages professionnels. De plus, leurs statuts professionnels leur confèrent souvent un statut administratif privilégié en comparaison à la majorité des Syrien·ne·s en Turquie qui détiennent un statut de protection temporaire les empêchant de sortir de la ville où ils sont enregistré·e·s. Ainsi, les carrières humanitaires jouent un rôle important dans la réintégration et la valorisation sociale des enquêtés.

Ce chapitre a exposé les dynamiques de carrières humanitaires des exilé·e·s marquées par une accumulation de compétences afin d'entrevoir des évolutions dans ce secteur. En effet, l'humanitaire est marqué par des logiques de professionnalisation, les ONG recherchent des profils aux expertises techniques et détenant une certaine spécialisation dans les domaines clés de l'humanitaire. Par ailleurs, la reprise des études par les enquêtés, aux motivations multiples, apparaît comme une stratégie afin d'acquérir de nouvelles compétences, permettant à certains de légitimer leurs actions et pour d'autres d'améliorer leurs perspectives professionnelles notamment face à la concurrence de travailleuses et travailleurs mieux doté·e·s en capital scolaire. De plus, leurs parcours professionnels sont marqués par une amélioration de leur situation matérielle. Ils jouissent d'une forme d'ascension sociale, tout en affirmant une quête personnelle de fierté face à leurs positions, ils s'inscrivent également comme des membres *utiles* et respectés au sein de leurs communautés. Toutefois, travailler dans le secteur humanitaire demande des adaptations structurelles aux cadres humanitaires occidentaux pour les ONG syriennes. Il s'agira dans le chapitre suivant d'analyser comment ces organisations s'ajustent, fournissant des nouveaux cadres de professionnalisation et de sociabilité aux travailleuses et travailleurs exilé·e·s.

¹²⁵ Extrait d'entretien avec Ali, traduction libre, « when I'll be 35 I'll be proud of my journey and my achievements »

¹²⁶ Prince, Ruth J. « Seeking Incorporation? Voluntary Labor and the Ambiguities of Work, Identity, and Social Value in Contemporary Kenya ». *African Studies Review*, vol. 58, no 2, septembre 2015, p. 98.

¹²⁷ Gauthier, Yannick. « "Devenir quelqu'un". (Re)valorisation de l'identité sociale par les bénéfices symboliques de l'engagement participatif ». *Participations*, vol. 24, no 2, 2019, p. 113.

CHAPITRE 3 : CONSTRUCTION DE CARRIÈRES MIGRATOIRES À TRAVERS L'ENGAGEMENT HUMANITAIRE

Dans ce troisième chapitre nous nous concentrerons sur l'apprentissage des standards occidentaux humanitaires à travers un premier cadre d'analyse centré sur l'environnement des organisations humanitaires à Gaziantep, en quoi leur conduite s'inscrit dans une forme de « bonne gouvernance »¹²⁸. Cette première partie permettra de saisir le contexte dans lequel évoluent les acteur·e·s syrien·ne·s de l'aide, puis nous examinerons les relations professionnelles de ces dernier·e·s avec les travailleuses et travailleurs expatrié·e·s. La seconde partie de ce chapitre sera centrée sur la formation d'un microcosme humanitaire au sein de la ville, nourri par les relations entre le personnel humanitaire. Enfin nous nous intéresserons au cadre professionnel comme un *safe space* pour les Syrien·ne·s.

A) Des organisations locales façonnées par des cadres humanitaires occidentaux.

1 – L'adaptation aux normes humanitaires occidentales

« Lorsque OCHA et tant d'organisations sont arrivées en Turquie et ont installé leurs bureaux, nous (Anwar et ses amis) avons eu l'idée de nous établir comme une organisation plutôt que de continuer individuellement. Nous avons donc créé l'organisation (IYD) et nous nous sommes enregistrés auprès des autorités afin d'être légal. En plus, il est plus facile d'atteindre les donateurs pour établir des partenariats, car les organisations internationales, OCHA, ont besoin d'une entité légale pour entrer en partenariat. La première chose que nous avons fait ça a été d'accueillir l'OCHA à Gaziantep, nous inclure dans le système onusien, l'organisme autour d'eux. Après nous avons commencé à assister à leur réunion, afin de connaître et de suivre les structures de l'organisation. Ensuite OCHA a créé différents *clusters* dans l'éducation, les camps, la santé, les abris et wash, et nous avons opté de nous spécialiser dans ces 5 secteurs. »¹²⁹

¹²⁸ Atlani-Duault, Laëtitia. « Les ONG à l'heure de la "bonne gouvernance" ». *Autrepart*, vol. 35, no 3, 2005, p. 3.

¹²⁹ Extrait d'entretien avec Anwar, traduction libre, « So when ocha came to turkey and so many organisation start to came to Turkey and have some officies, we came with this idea of established an entity rather than individual response. So we create the organisation and we registred ourselves in turkey to be here in the legal. Also it's easier

Cet extrait d'entretien expose l'adaptation des ONG locales aux cadres humanitaires occidentaux. Comme l'explique Anwar, pour créer des partenariats et avoir un poids dans l'action humanitaire en Syrie, il est nécessaire de correspondre aux « critères de la bonne gouvernance »¹³⁰ définis par les organisations internationales. Selon Le Naelou, ces organisations définissent la bonne manière de faire de l'humanitaire, qui définit quelle structure est légitime dans son action. Parfois l'ajustement aux structures occidentales est motivé par la recherche de bailleurs. Plusieurs types de bailleurs peuvent être identifiés au sein de la scène humanitaire syrienne ; les agences gouvernementales de coopération comme USAID ou Expertise France, les organisations des Nations Unies, des organismes internationaux comme IRC ou des associations issues de la diaspora comme le Syria Recovery Trust Fund. Le financement des projets et la pérennité des ONG dépendent en grande partie des bailleurs, nécessitant de s'accorder avec leurs critères afin d'obtenir des fonds. Selon Elbers et Arts, « la dépendance financière à l'égard des bailleurs de fonds entraîne des asymétries de pouvoir », les bailleurs cherchant à « affecter les financements à des activités précises »¹³¹ ce qui crée une « économie de l'offre plutôt que de la demande »¹³². Ibrahim explique que la recherche de bailleur peut être compliquée ; son ONG sollicite des organisations européennes au sein desquelles il a des contacts, facilitant les réponses. Cependant, il regrette que les organisations aient leurs propres « motivations et termes » et se concentrent sur le financement de l'implémentation des projets plutôt que sur celui des salaires des employés, pourtant essentiel à la mise en place des projets. Anwar explique aussi qu'il peut être compliqué de travailler avec les bailleurs qui peuvent avoir leur propre vision, entraînant une constante négociation entre les deux parties. De plus, l'analyse des sites internet de deux ONG syriennes où travaillent deux des enquêtés permet de rendre compte des stratégies d'alignement aux standards occidentaux dans la recherche de bailleur. Leurs sites comportent de nombreuses similitudes : ils sont consultables en anglais, le site de Bahar est également traduit en arabe, alors que le site d'IYD relief est traduit en turc et en français. Ces sites suivent les normes des ONG occidentales, présentant les secteurs

actually to reach to the donors to make partnership with organisation because at the end of the day international organisation or ocha, or donors need to have an entity to partenering with so we need a situation. This is why we decided to have this entity, and we call it IYD. So the first hint was welcoming OCHA to Antep, you know when they decided to came to Antep we decided to established as organisation and be part of the UN system. We started attemp the meeeting that ocha was doing and we follow ocha structures, so ocha actually created the clusters of wash, shelters, camp, education, health and we actually decided to go with those 5 sectors. »

¹³⁰ Dauvin, Pascal. « Être un professionnel de l'humanitaire ou comment composer avec le cadre imposé ». *Revue Tiers Monde*, vol. 180, no 4, 2004, p. 829.

¹³¹ Elbers, Willem, Arts, Bas . « Comment joindre les deux bouts : les réponses stratégiques des ONG du Sud aux conditions imposées par les bailleurs de fonds ». *Revue Internationale des Sciences Administratives*, vol. 77, no 4, 2011, p. 744.

¹³² Pérouse de Montclos, Marc-Antoine. « L'aide humanitaire dans les pays en développement : qui évalue qui ? » *Mondes en développement*, vol. 153, no 1, 2011, p. 113.

d'activités dans lesquels les organisations interviennent, les projets en cours. Il est également question des partenaires et donateurs occidentaux, le site de Bahar recense les donateurs selon les différents projets auxquels ils participent permettant d'avoir une vision de l'implication des différents donateurs. Les sites internet sont à destination des donateurs potentiels, comme l'indique la mention sur le site d'IYD relief : « IYD relief s'engage à respecter les normes internationales de qualité et de qualité pour tous nos partenaires, notre personnel et les communautés »¹³³. Comme l'expliquent Oustinoff et Ruiz, la communication de leurs actions en direction des bailleurs occidentaux est nécessaire dans un contexte de multiplication des crises humanitaires et des difficultés d'obtenir des financements¹³⁴. Les ONG doivent, en quelque sorte, « vendre »¹³⁵ l'intérêt de leurs actions aux bailleurs afin d'obtenir des financements, ne disposant que de peu de fonds propres, elles sont dépendantes de ces derniers.

Les ONG entretiennent de multiples partenariats avec des ONGI, au travers de *clusters*, afin d'assurer l'implémentation des projets. Ces partenariats impliquent une certaine division du travail humanitaire ; les ONG syriennes, plus ancrées localement que le reste des organisations, peuvent organiser la distribution au travers de leurs antennes locales. Par exemple, IYD relief a cinq bureaux en Syrie où travaillent plus de 1300 personnes. Avoir des structures localement leur permet d'avoir une action ajustée au besoin des populations, pour Anwar cela permet de combler le vide étatique dans le nord-ouest du pays en fournissant des services en accord avec les besoins des populations. Les ONG, dans le cadre de la crise syrienne, sont ce que Moukarzel appelle des « médiateurs » ; « une interface entre ce qui constitue la société civile et les instances de l'ONU »¹³⁶, elles se substituent au rôle social de l'État.

En outre, les actrices et acteurs syrien·ne·s de l'aide reconnaissent posséder une connaissance limitée du domaine à leur entrée dans ce dernier. Ils ont pour la plupart des compétences et des expertises limitées, et se forment au travers de leurs expériences professionnelles. Ibrahim, par exemple, explique que son poste de direction comporte de nombreux volets d'expertise qu'il ne maîtrise pas, notamment en gestion financière ou en évaluation de projet. Il s'appuie donc sur des organisations européennes et certaines Syriennes qui lui fournissent des formations sur ces sujets. L'ONG est une structure plutôt petite avec peu de personnel et des moyens limités notamment dans l'expertise des règles et politiques, ce qui le pousse également à faire appel à des organisations extérieures afin d'éviter les erreurs. Les ONG emploient principalement des personnes syriennes, cependant elles peuvent avoir quelques personnels expatriés lors de partenariats ou de projets spécifiques. Les enquêtés tirent des bénéfices

¹³³ Voir l'annexe 3, traduction libre

¹³⁴ Question qui sera explorée dans le quatrième chapitre

¹³⁵ Bazin, Marie, et al. « L'aide humanitaire internationale non-gouvernementale : un monopole occidental ». *Humanitaire. Enjeux, pratiques, débats*, n°24, 24, mars 2010.

¹³⁶ Moukarzel, Joseph. « Les ONG, un palliatif à l'État défaillant. L'explosion du 4 août au Liban ». *Hermès, La Revue*, vol. 89, n°1, 2022, p. 113.

professionnels de leurs relations avec les expatriés, selon Anwar « ils [nous] apprennent d'eux, car ils ont de nombreuses expériences techniques notamment sur le management et la gestion des politiques »¹³⁷. Ils sont exposés aux standards humanitaires ce qui leur permet d'acquérir des savoirs faire et des expertises. Ali mentionne aussi cet apprentissage des expertises, néanmoins selon lui chaque partie apprend de l'autre. Il y a une forme d'« hybridation des savoirs »¹³⁸ entre les Syrien·ne·s qui possèdent une connaissance du terrain, de la culture et des besoins et les expatrié·e·s qui possèdent des savoirs techniques de gestion de projet humanitaire. Ce partage de savoirs s'inscrit dans un contexte local fort où les expertises exogènes y sont adaptées. Les organisations syriennes n'attendent pas simplement que les expatrié·e·s appliquent des « standards occidentaux »¹³⁹ de l'aide au cas syrien. Elles cherchent des personnes capables de s'accorder au terrain, elles peuvent pour cela fournir des formations comme explique Mohamed, son bureau fournit une formation sur la situation en Syrie afin d'éviter des comportements inadapté·e·s lors des visites de terrain.

2 – Perspective de développement d'une carrière humanitaire à l'international

L'internationalisation de la crise humanitaire syrienne a créé des nouveaux espaces de sociabilité où se mêlent travailleuses et travailleurs local·e·s et expatrié·e·s. La création de réseaux transnationaux avec les expatrié·e·s permet au personnel syrien d'acquérir des « ressources internationales »¹⁴⁰ valorisables afin de s'insérer dans le terrain des crises humanitaires internationales. Certains des enquêtés envisagent ainsi de développer leurs parcours professionnels en s'expatriant. Cette perspective est nourrie par la multiplication d'exemples de parcours de travailleuses et travailleurs non occidental·e·s rencontré·e·s à Gaziantep, qui développent une carrière humanitaire internationale en multipliant les missions à travers le monde. Ces parcours ouvrent l'horizon du « champ des possibles »¹⁴¹ professionnel, renforcé pour certains par de premières expériences professionnelles à l'étranger, comme Hassan qui s'est rendu en Ukraine pour des formations professionnelles avec l'UE.

¹³⁷ Extrait d'entretien avec Anwar, traduction libre « They have very technical background so we learn from them, we learn about the system, the policies, tools, management. »

¹³⁸ Jankowski, Frédérique, Lewandowski, Sophie. « Apprendre, se positionner, créer : l'hybridation des savoirs au Sud ». *Autrepart*, vol. 82, n°2, 2017, p. 4.

¹³⁹ Dauvin, Pascal. « Être un professionnel de l'humanitaire ou comment composer avec le cadre imposé ». *Revue Tiers Monde*, vol. 180, n°4, 2004, p. 830.

¹⁴⁰ Cheynis, Éric. « Trajectoires du Maroc à Porto Alegre. Conditions et logiques de la participation marocaine au Forum social mondial ». *Cultures & Conflits*, vol. 70, n°2, 2008, p. 87.

¹⁴¹ Giraud, François. « La symphonie migratoire ». *Spirale*, vol. 44, n° 4, 2007, p. 66.

L'envie d'expatriation est poussée par des difficultés structurelles liées à leur condition d'exil en Turquie¹⁴², qui remettent en question la pérennité de leur installation, Hassan explique « qu'il [je] n'a [ai] plus espoir d'obtenir la nationalité turque et c'est pour cela qu'il [je] considère travailler pour l'ONU pour partir de Turquie »¹⁴³. Il souhaite donc pouvoir entrer à l'ONU afin d'améliorer ses chances de partir à l'étranger, il confie vouloir déménager en Ukraine. Une forme de lassitude face à la persistance de la crise syrienne est mentionnée, certains cherchent à « aider des individus dans d'autres pays »¹⁴⁴. Ali, dont l'entrée à l'ONU a été en partie motivée par la perspective internationale, estime détenir des compétences suffisantes afin de postuler à des postes au sein de crises internationales notamment le Soudan ou l'Ukraine.

En outre, il est intéressant de noter que certaines ONG syriennes envisagent d'étendre le champ d'action à d'autres crises humanitaires, comme l'explique Anwar qui estime que sa structure possède suffisamment d'expériences dans ses secteurs d'activité. Afin

Nous avons vu que l'intégration des ONG syriennes aux cadres humanitaires internationaux a, d'une part, favorisé leur adaptation organisationnelle afin de développer les partenariats et la recherche de bailleurs. Cette intégration a également engendré des dynamiques de sociabilités professionnelles entre les travailleuses et travailleurs Syrien·ne·s et les expatrié·e·s. Enfin nous avons pu observer

Il s'agira d'analyser en quoi l'univers humanitaire maintient les Syrien·ne·s dans une forme de *refuge* favorisée par le développement d'une communauté humanitaire basée sur des relations personnelles entre les travailleuses et travailleurs syrien·ne·s et expatrié·e·s. Cela atténue les violences sociétales.

B) L'humanitaire, lieu de préservation de la violence de la société turque

1 – La création d'un microcosme humanitaire

Gaziantep, centre du « marché humanitaire »¹⁴⁵ syrien, compte plus d'une centaine d'organisations. Les travailleuses et travailleurs humanitaires occupent une place économique et sociale particulière au sein de la ville. Une communauté humanitaire composée des local·e·s et des expatrié·e·s s'est développée au fil des années. Cette communauté se réunit dans des lieux de

¹⁴² Les difficultés administratives seront abordées plus longuement dans le chapitre suivant

¹⁴³ Extrait d'entretien avec Hassan, traduction libre, « I have no more hope in getting citizenship this is why I am considering working in UN to moving abroad ». Les difficultés feront l'objet du quatrième chapitre.

¹⁴⁴ Extrait d'entretien avec Ali, traduction libre, « help people in need in different countries »

¹⁴⁵ Extrait d'entretien avec Anwar, traduction libre « P : Why Gaziantep ? Because of the humanitarian market »

sociabilité spécifiques. Lors de la semaine de terrain, j'ai pu observer les habitudes de fréquentation de ces lieux en particulier un café et un pub. Ces deux endroits aux styles et modes de consommation occidentaux réunissent principalement les travailleuses et travailleurs humanitaires, mais également les journalistes expatriés et les personnes du monde artistique. La présence de personnels humanitaires expatriés et syriens entraîne la formation d'une « bulle économique »¹⁴⁶ établi autour d'une demande de services comme les cafés ou l'immobilier. Cependant, modérée par la présence permanente des travailleuses et travailleurs Syrien·ne·s, qui permet, à l'inverse d'autres lieux de crise humanitaire, de développer une économie soutenable et pérenne. Les personnes fréquentent régulièrement les cafés où elles se rencontrent pour des rendez-vous professionnels ainsi que pour des rencontres amicales, formées entre le personnel des différentes organisations. Les travailleuses et travailleurs évoluent dans un monde professionnel et social restreint, iels finissent tous par se connaître directement ou indirectement par le biais d'amis. Ces relations et interconnaissances sont favorisées par des références communes. Lors d'un repas avec des membres des différents bureaux de WHH Turquie, une travailleuse libanaise nous explique qu'elle travaillait avant à Erbil, un des convives lui demande alors si elle connaît un de ses amis, elle répond par la positive et ils entament une conversation. Ce type de « familiarité »¹⁴⁷ entre le personnel est courant, les discussions entre les humanitaires tournent autour des difficultés des projets, des règles administratives turques, mais également de sujets plus personnels. Cet exemple illustre également l'incorporation de l'humanitaire de Gaziantep à un monde humanitaire global où les travailleuses et travailleurs interagissent au travers des crises humanitaires. De plus, les humanitaires Syrien·ne·s développent auprès des expatrié·e·s de nouveaux habitus¹⁴⁸ façonnés par leurs interactions et leurs modes de vie et de consommation. Iels partagent également leurs cultures, créant des lieux cosmopolites comme Room 41. Certains des enquêtés fréquentent régulièrement ce lieu de festivité, ces derniers y rencontrent leurs ami·e·s dans un cadre *festif* loin des cadres officiels des organisations humanitaires.

Encadré 2 – Room 41

Au milieu d'une société traditionnelle marqué par une culture ottomane et musulmane très forte où les événements culturels et la vie nocturne sont minimes, les exilé·e·s syrien·ne·s ont amené avec eux leur culture. La ville est aujourd'hui empreinte de nombreux cafés et restaurants syriens où le partage de la musique traditionnelle y est fort. Les syrien·ne·s tentent de préserver et entretenir leur culture, certain·e·s créent

¹⁴⁶ Redon, Marie. « Mobilis in mobili: des vies « en mobilité » au Sud ». *Espace populations sociétés. Space populations societies*, n°2010/2-3, décembre 2010, p. 209-20

¹⁴⁷ Scalettaris, Giulia. « 5. Le cosmopolitisme étriqué du personnel expatrié ». *Le HCR et la crise afghane*, Karthala, 2023, p. 134.

¹⁴⁸ Bourdieu, Pierre. « Habitus, code et codification ». *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, vol. 64, n°1, 1986, p. 40.

des associations afin de fournir du soutien aux artistes en exil, d'autres créent des collectifs musicaux.

Room 41 en est un exemple, créé en 2017 par un Syrien organisateur d'évènement musicaux en Syrie qui a souhaité faire perdurer la scène électronique d'Alep.

Des soirées technos sont organisées dans différents lieux de la ville plusieurs fois par mois, réunissant des DJ syrien·ne·s exilé·e·s en Turquie. Plusieurs de ces DJ sont également travailleuses et travailleurs humanitaires, la plateforme musicale de Gaziantep ne permettant pas de vivre seulement de la musique. Ces évènements ont été créés pour réunir les populations locales et exilées et permettre une intégration des Syrien·ne·s à la communauté. La présence de nombreuses organisations humanitaires a étendu le public de ses soirées qui réunissent principalement des jeunes Syrien·ne·s, dont des travailleuses et travailleurs humanitaires, ainsi que des expatrié·e·s humanitaires. Room 41 est devenu un lieu de sociabilité entre les humanitaires locaux et expatriés réunis par une culture commune de la musique électronique.

De plus, développer des contacts au sein du monde humanitaire permet de se créer des réseaux qui sont valorisables dans le cadre du développement de carrière. Selon Aydin, posséder des contacts parmi les travailleuses et travailleurs occidentaux permet de se faire recommander auprès d'employeur ou d'avoir son CV examiner. Hassan a par exemple pu tirer parti de son réseau, ses amis lui ayant recommandé plusieurs fois des postes. Posséder des contacts dans l'humanitaire permet également d'obtenir des conseils et des recommandations sur la façon dont fonctionnent les organisations et sur les comportements à avoir, c'est ce qu'explique Mohamed qui a pu lui-même bénéficier de ces conseils avant de postuler à son premier poste.

2 – Les humanitaires face au racisme sociétal

Les ONG syriennes et internationales fournissent un cadre particulier pour les Syrien·ne·s qui y travaillent. Les enquêtés travaillent dans des ONG où le personnel est principalement composé de Syrien·ne·s, quelques expatrié·e·s et Turc·que·s peuvent compléter les équipes. Travailler dans une sorte d'« entre soi »¹⁴⁹ permet une certaine préservation face au racisme subit au sein de la société turque. Les enquêtés témoignent avoir vécu des situations de racisme au sein de l'espace public. Selon Didem le rejet des Syrien·ne·s s'est intensifié au tournant 2015, les discours anti syrien se sont multipliés les accusant d'être responsable des difficultés économiques et ne pas pouvoir s'intégrer ayant des différences culturelles trop importantes. Ibrahim a vécu ce tournant, il explique qu'il a senti un changement de comportement entre ses premiers voyages en 2013 et son

¹⁴⁹ Tissot, Sylvie. « Entre soi et les autres ». *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 204, n°4, 2014, p. 5.

installation en 2018, subissant de nombreux discours haineux à son encontre. Le tremblement de terre a exacerbé l'hostilité des Turc·que·s envers les Syrien·ne·s :

« Je me rappelle quand nous étions dans un abri avec ma femme, il y avait trois femmes lui parlant, elles ont remarqué qu'elle était syrienne et lui ont dit 'c'est à cause de vous que le tremblement de terre est arrivé' »¹⁵⁰

Les propos d'Ibrahim témoignent de la violence à laquelle les Syrien·ne·s font face au sein de la société. Mohamed estime que s'intégrer à Gaziantep est un *challenge*, ses interactions avec des Turc·que·s étant souvent rude. Cela rejoint les propos d'Ahmed, qui dit « retenir plus les mauvaises expériences que les bonnes »¹⁵¹ au sein de la société.

Malgré des expériences au sein de l'espace public marquées par de fortes discriminations, les situations professionnelles des enquêtés semblent relativement épargnées par le racisme sociétal. Les enquêtés affirment ne pas avoir connu de discrimination au sein de leur ONG, la plupart parlent de respect mutuel avec leurs collègues. Cependant, ces expériences ne sont pas universelles, elles s'inscrivent dans un cadre professionnel spécifique où une certaine « atmosphère familiale »¹⁵² est établie, mêlant culture commune et partage d'expériences. Il est intéressant de prendre en compte d'autres expériences comme celle d'Ahmed, il est le seul enquêté à avoir travaillé dans une ONG turque, centrée sur une aide locale aux enfants défavorisés. L'équipe est composée entièrement de personnel turc à son exception et celle de volontaires européens dont le séjour est temporaire. Il explique avoir vécu des situations de racisme ordinaire au sein de son équipe, notamment à travers des blagues sur les supposées différences entre Syrien·ne·s et Turc·que·s. Il ressent une différence entre les comportements des Turc·que·s et des expatrié·e·s à son égard, expliquant qu'il a pu construire des relations professionnelles basées sur une façon positive de communiquer avec les Européen·ne·s. Le monde humanitaire constitue une sorte de *safe place*, un endroit qui « offre un refuge contre la violence ordinaire où est exercé un esprit critique et des pratiques de reconnaissance culturelle »¹⁵³. Les ONG garantissent une certaine sûreté matérielle et symbolique aux exilé·e·s.

¹⁵⁰ Extrait d'entretien avec Ibrahim, traduction libre, « i remember when we were in the shelter me and my wife, there were 3 women talking to my wife, they noticed she is syrian and they said « because of you, this happen, the earthquake »

¹⁵¹ Extrait d'entretien avec Ahmed, traduction libre, « il retient plus 'the bad experience more than the good' »

¹⁵² Fourn, Léo. *Des vies mouvementées. Bifurcations et ajustements biographiques au fil des parcours militants et migratoires de révolutionnaires syrien·ne·s exilé·e·s en France et au Liban*. Thèse de doctorat en sociologie, Université Aix Marseille, p. 440.

¹⁵³ Arbell, Yael. « 'A place that is different from the usual capitalist world': the potential of Community-led housing as safe and just spaces » [« "Un lieu différent du monde capitaliste habituel" : le potentiel de l'habitat participatif en tant que safespace et espace de justice sociale »], *Justice spatiale | Spatial Justice*, n°16, 2021, p.5.

Ce chapitre a permis de mettre en lumière les défis de l'intégration des ONG syriennes aux structures humanitaires dominantes. En adoptant les critères de « bonne gouvernance » les ONG inscrivent leurs actions dans une forme de continuité d'un gouvernement humanitaire. Cela est marqué par une dépendance financière vis-à-vis des bailleurs, engendrant une asymétrie de pouvoir et limitant leurs autonomies. Cependant, la collaboration avec des partenaires et des travailleuses et travailleurs expatrié·e·s a favorisé une dynamique de partage de connaissance. Les travailleuses et travailleurs syrien·ne·s ont acquis de nouvelles compétences professionnellement et internationalement valorisables. Travailler dans le milieu humanitaire ouvre des perspectives migratoires et professionnelles pour les travailleuses et travailleurs. Leurs réseaux transnationaux leur permettent d'envisager des missions dans d'autres crises et nous pouvons nous interroger sur la construction d'une carrière migratoire à travers leurs parcours professionnels.

Il s'agit également de noter que les ONG constituent une forme de « havre »¹⁵⁴ pour les Syrien·ne·s. Iels y développent des lieux de sociabilité les préservant du racisme et de la violence de la société. Cependant, cet angle d'analyse ne permet pas de rendre compte de l'ensemble des limites de l'ancrage des Syrien·ne·s dans l'humanitaire. Il s'agira dans le dernier chapitre de s'intéresser à l'instabilité de ce domaine professionnel, en raison des difficultés structurelles pour les exilé·e·s. Cela questionne la durabilité des opportunités et de la sécurité offerte par l'humanitaire. Nous explorerons les défis structurels et contextuels des Syrien·ne·s pour se maintenir dans ce secteur.

¹⁵⁴ Fourn, Léo. *Des vies mouvementées. Bifurcations et ajustements biographiques au fil des parcours militants et migratoires de révolutionnaires syrien·ne·s exilé·e·s en France et au Liban*. Thèse de doctorat en sociologie, Université Aix Marseille, p. 439.

CHAPITRE 4 : LES DÉFIS ET DÉSILLUSIONS DU MONDE HUMANITAIRE

Dans ce dernier chapitre, il s'agira d'examiner les défis auxquels les travailleuses et travailleurs syrien·ne·s font face dans le secteur humanitaire. Tout d'abord, nous nous intéresserons aux différences d'opportunités offertes en fonction des statuts administratifs, conditionnant l'accès aux postes au sein des organisations humanitaires. Ces différences d'opportunités seront également analysées au travers des petites organisations humanitaires. Dans une seconde partie, nous nous intéresserons aux désillusions vécues par les acteur.e.s humanitaires. Les difficultés matérielles seront abordées à la lumière des refus de renouvellement de permis de travail, fragilisant la situation professionnelle et personnelle. Enfin, il sera question des espoirs déçus des enquêtés face à la gestion de la crise syrienne ainsi qu'aux limites de leur capacité d'action dans le champ humanitaire.

A) Les opportunités différenciées du travail humanitaire

1 – Les statuts administratifs

Les différents statuts juridiques n'offrent pas les mêmes opportunités professionnelles pour les Syrien·ne·s, avoir la nationalité turque facilite l'embauche dans les ONGI et les bureaux de l'ONU. Par exemple, Hassan a postulé à l'OCHA, mais sa candidature n'a pas été acceptée, n'ayant pas la nationalité turque. Ahmed explique qu'il devient essentiel d'avoir la nationalité turque ou d'être éligible à l'obtention d'un permis de travail pour postuler à des postes dans le domaine humanitaire. Il est lui-même en recherche d'emploi mais son statut de protection temporaire lui ferme de nombreuses portes. Il ne possède pas de passeport syrien ce qu'il l'empêche de pouvoir faire une demande de permis de résidence ou de travail¹⁵⁵. Certaines organisations syriennes

¹⁵⁵ Les demandes pour des permis de résidence ou de travail sont conditionnées par de nombreux critères dont la détention d'un passeport syrien valide. Cependant tous les Syrien·ne·s ne détiennent pas de passeport valide, les démarches pour l'obtenir peuvent s'avérer coûteuses et complexes, en effet il faut se rendre au consulat syrien à Istanbul et payer autour de 1 000 \$. Voir les travaux de E. Le Chêne sur les politiques migratoires turques.

emploient encore des personnes sans permis de travail, mais elles ne peuvent pas leur produire de contrat de travail, iels travaillent de manière illégale et ne peuvent pas accéder à certains droits sociaux notamment la sécurité sociale. Iels ne peuvent également pas valoriser autant leurs expériences professionnelles que des personnes travaillant de manière officielle et pouvant attester de leurs expériences. Obtenir la nationalité turque permet d'assurer une certaine sécurité de l'emploi. En effet, le droit du travail turc impose des quotas aux organisations, pour une personne étrangère embauchée il faut employer cinq personnes de nationalité turque¹⁵⁶. Les Syrien·ne·s détenant la nationalité turque ont donc plus de possibilité d'être employé·e·s. Cependant, obtenir la nationalité turque est conditionné à l'incertitude des règles migratoires. La loi énonce qu'une demande de naturalisation est conditionnée à plusieurs critères, notamment à avoir vécu cinq ans et sans interruption sur le territoire avec un permis de résidence¹⁵⁷. Néanmoins les données récoltées lors de l'enquête montrent que ces règles sont modulables, en effet Mohamed a obtenu la nationalité turque sans avoir fait de demande, il explique que le gouvernement a accordé la nationalité à un certain nombre d'étudiant·e·s en 2019 sans des critères officiellement définis. Anwar, a attendu plus de sept ans avant d'obtenir la nationalité, ses démarches ont été longues et compliquées. Hassan postule depuis plus de quatre ans pour obtenir la nationalité turque, il habite en Turquie depuis plus de dix ans, il remplit un certain nombre de critère qui le rend éligible à la naturalisation pourtant sa procédure n'aboutit pas et son permis de travail n'a pas été renouvelé. L'État turc procède à une forme d'inclusion différentielle¹⁵⁸ des Syrien·ne·s, choisissant d'accorder la citoyenneté à certain·ne·s comme les étudiant·e·s dans une forme d'« échange de talent contre citoyenneté »¹⁵⁹.

Face aux difficultés d'obtention de la nationalité, le travail devient un canal de légalité, en effet la possession d'un permis de travail est un des critères à la naturalisation. À cet égard, l'humanitaire ne se limite pas à une activité professionnelle mais fournit également un statut administratif. En effet, lors d'une conversation informelle avec un travailleur syrien sur l'intérêt des Syrien·ne·s pour le champ humanitaire, il estime que l'humanitaire est un des seuls champs d'opportunités professionnelles pour les Syrien·ne·s. Les organisations, employant presque exclusivement du personnel de manière légale, limitent les hasards administratifs pour les Syrien·ne·s en leur fournissant un support administratif dans les demandes de permis de travail. Néanmoins, cette vision peut être nuancée par une approche davantage statistique. Il n'existe pas de données sur le nombre de travailleuses et travailleurs syrien·ne·s dans les organisations

¹⁵⁶ « Critères d'évaluation du permis de travail », *Le Ministère du Travail et de la sécurité sociale*, <https://www.csgb.gov.tr/uigm/calisma-izni/calisma-izni-degerlendirme-kriterleri/>

¹⁵⁷ « Comment obtenir la citoyenneté turque ? », *Denktas*, <https://denktas.av.tr/yabancilar-hukuku/turk-vatandasligi-nasil-alinir>

¹⁵⁸ Mezzadra, Sandro, Neilson, Brett. « Frontières et inclusion différentielle ». *Rue Descartes*, vol. 67, n° 1, 2010, p. 102-08

¹⁵⁹ Shachar, Ayelet. « The Race for Talent: Highly Skilled Migrants and Competitive Immigration Regimes Symposium: A Tribute to the Work of Kim Barry the Construction of Citizenship in an Emigration Context: Symposium ». *New York University Law Review*, vol. 81, n° 1, 2006, p. 164.

humanitaires.. En outre, l'échantillon de notre enquête étant trop faible pour dégager une tendance, il s'agira de s'appuyer sur les données du ministère du Travail turc¹⁶⁰. Selon ces chiffres, 113 208 permis de travail ont été renouvelés ou délivrés à des Syrien·ne·s, et la majorité à des hommes avec plus de 105 000 permis. De plus, 13 111 permis de travail ont été attribués à Gaziantep, cependant les données ne précisent pas le nombre de Syrien·ne·s. Ces données concernent l'ensemble des secteurs économiques, elles ne peuvent donner qu'une indication parcellaire de la propension de Syrien·ne·s travaillant dans le secteur humanitaire à Gaziantep. Sachant que plus de 400 000 Syrien·ne·s résident à Gaziantep nous pouvons émettre l'hypothèse que le secteur humanitaire a une faible ampleur sur les opportunités professionnelles des Syrien·ne·s. Bien entendu ces chiffres permettent de ne former qu'une esquisse, n'incluant pas les Syrien·ne·s possédant la nationalité turque et les Syrien·ne·s travaillant de manière illégale¹⁶¹.

2- Les obstacles financiers et administratifs des petites organisations

Le champ humanitaire à Gaziantep est dominé par des organisations opérant principalement en Syrie au sein des *clusters* établis par l'OCHA. Cependant, il existe des associations au champ d'action local, moins incorporées aux structures dominantes de l'aide. Ces organisations font face à des difficultés administratives et financières. Tout d'abord, l'enregistrement d'une organisation auprès des autorités turques nécessite de disposer de la nationalité turque¹⁶², les ONG syriennes doivent systématiquement avoir au minimum une personne turque ou une personne syrienne à la nationalité turque dans leur conseil d'administration. Le choix de ces personnes peut être à défaut et entraîne des difficultés dans la gestion de l'ONG. Ahmed crée avec ses amis une association culturelle agissant auprès des enfants, mais ayant tous un statut de protection temporaire ils font appel à des connaissances turques. Cet arrangement ne fonctionne pas le conseil d'administration turc s'implique dans la création et l'implémentation des projets, les travailleuses et travailleurs ont alors l'impression de manquer d'indépendance et de devoir rendre des comptes au conseil. Ces difficultés administratives peuvent être couplées à des difficultés financières, en effet la recherche de fonds pour les petites organisations est plus compliquée à mettre en place. Ibrahim fait remarquer que candidater à des appels d'offres de financement demande des ressources matérielles et techniques importantes. Les dossiers demandent une tâche importante de travail, il faut détenir des compétences d'écriture de projet et correspondre aux exigences des bailleurs. Pour ce type d'ONG

¹⁶⁰ « Statistiques sur les permis de travail-2022 », *Ministère Turc du Travail et de la Sécurité Sociale*, www.cs.gb.gov.tr/istatistikler/calisma-hayati-istatistikleri/resmi-istatistik-programi/calisma-izin-istatistikleri

¹⁶¹ Un chiffre indéterminable, cependant les données empiriques croisées des entretiens montrent que ce chiffre reste minime

¹⁶² La loi interdit à toute personne étrangère de détenir en son nom une entreprise ou une organisation humanitaire. « Conditions et processus d'ouvrir un lieu de travail pour les étrangers », *Le Ministère du Travail et de la Sécurité Sociale*, <https://www.cs.gb.gov.tr/uigm/genel-bilgi/yabancilarin-turkiye-de-sirket-isyeri-acma-sartlari-ve-sureci/>

« plus les procédures de financement sont bureaucratisées, plus elles sont difficiles d'accès »¹⁶³ et font face à la concurrence des grandes organisations plus familières des procédures et des attentes des bailleurs. En outre, les ONG font également face au blocage de leur activité par les autorités turques, par exemple, depuis 2017 il est interdit pour des organisations d'établir des programmes éducatifs¹⁶⁴. L'ONG d'Ibrahim ne peut donc légalement pas exercer son activité éducative, et profite d'une forme de zone grise en s'enregistrant comme une organisation d'éducation non-formelle.

Cette première partie a permis de mettre en lumière les difficultés structurelles pour les Syrien·ne·s de rentrer ou de se maintenir dans le secteur humanitaire. Nous avons aussi exploré comment les petites organisations se maintiennent dans ce secteur où la concurrence et les aléas administratifs fragilisent leur position. Il s'agira dans la deuxième partie de s'intéresser aux faux espoirs des individus face d'une part à l'instabilité du secteur à travers le non-renouvellement des permis de travail, puis de montrer les désillusions individuelles des enquêtés face aux réalités du terrain.

B) Désillusion de l'humanitaire

1 – Le non-renouvellement des permis de travail

Encadré 3- Extrait du journal de terrain, le 11 décembre 2023

Un des sujets qui est le plus revenu durant cette semaine a été la question du non-renouvellement des permis de travail des étranger·e·s (syrien·ne·s et expatrié·e·s) par les bureaux de migration turcs. La situation était très floue pour les travailleuses et travailleurs syrien·ne·s, plusieurs d'entre eux étaient dans l'attente de réponses de leur demande de renouvellement.

Le deuxième jour une de mes connaissances me fait part de la situation d'une ONG syrienne où la moitié du personnel s'est vu refuser le renouvellement de permis de travail.

Plusieurs *solutions* ont été avancées par les personnes rencontrées, tout d'abord retenter de faire une demande de renouvellement sans beaucoup d'espoir de réussite, les personnes ont également la possibilité de changer de statut et de s'enregistrer sous le statut de protection temporaire. Cependant elles perdent la chance d'avoir un contrat de travail au sein d'une organisation humanitaire et ne pourront plus jamais faire une demande de permis de travail ou de résidence. Il a également été mentionné la

¹⁶³ Lavigne Delville, Philippe. « Faire vivre une ONG au Niger, entre précarité des ressources financières et instabilité des ressources humaines ». RECMA, vol. 349, no 3, 2018, p. 87-100.

¹⁶⁴ Foucher, Adrian, Le Chêne, Elen. « Contourner pour exister : les Syriens et les acteurs humanitaires face à la bureaucratie turque ». *Migrations Société*, vol. 177, n° 3, 2019, p. 66.

potentialité de partir en Irak pour travailler dans des organisations humanitaires, l'obtention de visa étant, à priori, plus facile pour les Syrien·ne·s que dans d'autres pays.

Lors d'un rendez-vous avec des travailleuses italiennes, l'une d'elle me parle de son colocataire, dont le renouvellement de permis de travail a été refusé. Il dispose de dix jours avant d'être considéré comme illégal sur le territoire. Son ONG lui propose de retourner à Idleb en lui offrant une compensation financière mais sans lui proposer un poste dans un de leurs bureaux syrien. L'italienne explique qu'il est déçu qu'on ne lui ait pas proposé de poste en Syrie, mais elle comprend la position de l'ONG. En effet, il est le premier dont le renouvellement est refusé si elle lui offre un poste elle serait obligée, par égalitarisme, de le faire pour tous ceux dont le permis ne serait pas renouvelé ce qui n'est logistiquement et économiquement pas possible.

Cet extrait de journal illustre la précarité administrative pour les Syrien·ne·s face aux politiques migratoires turques. Selon Le Chêne, l'accueil des exilé·e·s est marqué par une multitude de « règles informelles et de vide juridique qui côtoient les 'règles dans la règle' [...] réinvention quotidienne des règles »¹⁶⁵. Le refus de renouvellement des permis de travail s'inscrit dans cet agrégat de règles informelles, en effet aucune circulaire officielle n'a été publiée sur une modification des règles de renouvellement ou de demande de permis de travail. En l'absence de données officielles sur cette question, il s'agit de s'appuyer sur des hypothèses formulées par les enquêtés afin d'exposer les difficultés administratives inhérentes au travail dans le domaine humanitaire. Tout d'abord, les enquêtés estiment que les élections de 2023 ont changé les choses, ces élections ont été marquées par la violence des discours anti-syriens avec plusieurs candidats qui proposaient de « renvoyer les exilé·e·s en Syrie », leur retirer leurs permis de travail est selon Ibrahim une façon de faire pression sur les Syrien·ne·s et de les pousser à partir. Cela s'inscrirait donc dans un schéma politique plus vaste de « retour volontaire »¹⁶⁶, dénoncé par les organisations humanitaires. D'autres enquêtés comme Ali ont mentionné une stratégie du gouvernement, face au chômage de masse, afin de « forcer » les organisations à embaucher des personnes de nationalité turque. Cependant, les humanitaires Syrien·ne·s ne pensent pas que les organisations internationales resteront en Turquie si la situation persiste. En effet, il serait moins coûteux d'installer leurs bureaux dans un autre pays frontalier de la Syrie plutôt que de rester en Turquie et employer des Turc·que·s ne possédant pas de compétences et d'expertise sur la crise syrienne. Les aléas administratifs ont donc des conséquences sur les opportunités professionnelles humanitaires des Syrien·ne·s et tendent à rendre leur situation professionnelle de plus en plus précaire.

¹⁶⁵ Foucher, Adrian, Le Chêne, Elen. « Contourner pour exister : les Syriens et les acteurs humanitaires face à la bureaucratie turque ». *Migrations Société*, vol. 177, n° 3, 2019, p. 54.

¹⁶⁶ Cogan, Killian, « En Turquie, les réfugiés syriens sur le qui-vive face au risque d'expulsion ». *Libération*. https://www.liberation.fr/international/moyen-orient/en-turquie-les-refugies-syriens-sur-le-qui-vive-face-au-risque-dexpulsion-20231225_O4WV22A65VHVVKKKYCW7MHVTW4/. Consulté le 23 mars 2024.

2 – Déceptions humanitaires

L'entrée en humanitaire pour les enquêtés a été portée par une forme de solidarité envers leur communauté. Ces ambitions ont pu être déçues face aux réalités du « gouvernement humanitaire »¹⁶⁷. Ainsi, Ahmed estime que les ONG sont insérées dans un « business de l'humanitaire » et que leurs politiques ne sont pas appropriées à la crise syrienne. Cette vision est partagée par des professionnel·le·s de l'aide, Rasha Muhrez, dans un article pour *The New Humanitarian*, estime que le système d'aide « reste un pansement sur une plaie béante, offrant un soulagement temporaire sans s'attaquer aux causes profondes »¹⁶⁸. Pour elle, il n'est plus question d'intervention d'urgence mais de projet d'*early recovery*, c'est-à-dire permettre aux populations de subvenir à leurs besoins en « développant leur capacité de résilience »¹⁶⁹ cela passe, par exemple, par la réhabilitation des infrastructures notamment les écoles.

Ahmed est également critique vis-à-vis des travailleuses et travailleurs syrien·ne·s qu'il a rencontré, « à chaque fois iels m'ont montré à quel point iels étaient détestables, suivant le fil de leur propre intérêt. Iels ne cherchent plus à changer les choses »¹⁷⁰. Cela peut être rapproché à une discussion informelle avec Samir, il explique avoir fait un entretien d'embauche avec une ONG locale, mais n'a pas donné suite estimant que la structure avait un impact trop faible, concentrant son aide sur un quartier de Gaziantep. Il choisit d'intégrer une ONG américaine agissant à échelle mondiale.

En outre, le manque d'accès au terrain peut être décourageant, en effet le personnel basé à Gaziantep a un accès restreint au nord-ouest de la Syrie. Le passage à la frontière de Bab al Hawa, situé à plus de 200 km de la ville, est conditionné par de nombreuses règles et des horaires d'ouvertures réduits. Leurs visites sont donc sporadiques, Mohamed, par exemple, ne va en Syrie que deux ou trois fois par an, et organisées autour d'un programme défini de visite des projets ne laissant pas le temps de rencontrer les communautés. Mohamed regrette ce « manque de connexion émotionnel avec les individus »¹⁷¹, une forme de « frustration »¹⁷² peut être ressenti par les travailleuses et travailleurs qui se sentent éloigné·e·s des personnes. En effet les *résultats* de leur

¹⁶⁷ Agier, Michel. « 41. Le chaos et les camps. Genèse du gouvernement humanitaire ». *Repenser la solidarité*, Presses Universitaires de France, 2011, p. 797-815.

¹⁶⁸ *The New Humanitarian* | *Rethinking Aid in Syria, My Home Country*. 14 mars 2024, <https://www.thenewhumanitarian.org/opinion/first-person/2024/03/14/rethinking-aid-syria-my-home-country>.

¹⁶⁹ Ferrari, Olivier, et Maxime Boutry. « 1 - La phase d'«Early Recovery», l'implantation des projets à long terme ». *Des catastrophes naturelles au désastre humain : Conséquences et enjeux de l'aide humanitaire après le tsunami et le cyclone Nargis en Thaïlande et Birmanie*, Institut de recherche sur l'Asie du Sud-Est contemporaine, 2009, p. 15-26.

¹⁷⁰ Extrait d'entretien avec Ahmed, traduction libre, « humanitarian people that i have met every time they show me how much they are disgusting, riding the flow for their own interest, not anymore because you want to change »

¹⁷¹ Extrait d'entretien avec Mohamed, traduction libre « no emotional connection with people »

¹⁷² Dauvin, Pascal. « Être un professionnel de l'humanitaire ou comment composer avec le cadre imposé ». *Revue Tiers Monde*, vol. 180, n° 4, 2004, p. 832.

travail ne leur sont accessibles qu'à travers des données chiffrées qui entretiennent un sentiment d'engagement hors sol.

Enfin, l'impression d'être oubliée par la communauté internationale a plusieurs fois été mentionnée. Pour Mohamed il y a eu un « changement d'intérêt » avec la guerre en Ukraine, les donateurs se sont concentrés sur cette crise entraînant des coupures budgétaires des projets en Syrie. En 2022, seulement 52 % des fonds nécessaires avaient été trouvés¹⁷³. Certains projets ont dû être clôturés, réduisant les possibilités sur le terrain. Pour Anwar, il est très compliqué, d'un point de vue personnel, de pas pouvoir assurer une aide totale à leur communauté. L'impression de pas pouvoir faire assez pour sa communauté entraîne pour certains un « sentiment de culpabilité »¹⁷⁴, Hassan explique que le stress et l'instabilité de la crise peuvent causer des problèmes psychologiques.

Ce dernier chapitre a mis en lumière les différents types de limite du travail humanitaire pour les Syrien·ne·s. La multiplication des aléas administratifs a entraîné un renforcement des conditions d'embauche des organisations humanitaires, réduisant l'horizon professionnel des Syrien·ne·s. Enfin, il a s'agit d'analyser comment les réalités du terrain et de la gestion internationale de l'humanitaire ont entraîné des déceptions plus personnelles.

¹⁷³ « Syrain Arab Republic Humanitarian Response Plan 2022-2023 », *Financial Tracking Service UNOCHA*, <https://fts.unocha.org/plans/1088/summary>

¹⁷⁴ Fourn, Léo. *Des vies mouvementées. Bifurcations et ajustements biographiques au fil des parcours militants et migratoires de révolutionnaires syrien·ne·s exilé·e·s en France et au Liban*. Thèse de doctorat en sociologie, Université Aix Marseille, p.464.

CONCLUSION

À travers ce mémoire, nous avons cherché à comprendre les logiques de l'engagement dans l'humanitaire des Syrien·ne·s exilé·e·s en Turquie. L'analyse des entretiens et des observations effectuées dans le secteur humanitaire de Gaziantep ont permis de fournir certaines réponses à ce questionnement.

Le premier chapitre a permis d'analyser les parcours biographiques des enquêtés et de dégager des « convergences » entre leurs profils. Tout d'abord, il est intéressant de remarquer que pour plusieurs des enquêtés, leurs mobilisations dans l'humanitaire constituent leur première action de solidarité. La socialisation familiale n'a pas joué un rôle majeur dans cet engagement, les familles n'étant pas inscrites dans des traditions militantes ou solidaires. Cela s'inscrit dans le contexte du régime syrien, marqué par le contrôle et la répression de la société civile, qui a limité les possibilités de mobilisation des individus. Cependant, il est important de mettre en lumière les prédispositions sociales, économiques et scolaires des enquêtés, cela leur a fourni des ressources dont ils ont pu tirer parti lors de l'exil et de l'entrée dans l'humanitaire.

La révolution a été un élément déclencheur, beaucoup décrivent un « choc moral » face à la violence de la guerre civile et la répression du régime. Certains premiers engagements dans la solidarité s'inscrivent dans l'aide aux *victimes*. Il est également intéressant de voir que certains enquêtés développent une action plus politique en médiatisant les mobilisations.

En outre, nous avons observé une différence de mobilisation entre les deux générations d'enquêtés, marquée par des dynamiques conjoncturelles différentes. L'exil de la première génération a été souvent motivé par des raisons professionnelles, d'autres pour des raisons de sécurité. Certains enquêtés de la deuxième génération, étant mineurs au moment de leur départ, sont partis avec leurs familles en raison de la persistance de la guerre. Leur installation a été facilitée par des réseaux sociaux pré-existants à Gaziantep.

Deuxièmement, l'entrée dans le secteur humanitaire a permis aux individus de développer de nombreuses compétences, valorisées au travers de leurs carrières humanitaires. Nous observons un processus graduel de professionnalisation du « sous champ humanitaire syrien »¹⁷⁵, les ONG recherchant des personnes dotées de certaines compétences techniques. Ce mémoire a mis en lumière un phénomène de reprise des études, conférant aux enquêtés une forme de légitimité au

¹⁷⁵ Fourn, Léo. « De la révolution au travail humanitaire. Reconversions de militants syriens exilés au Liban ». *Revue internationale de politique comparée*, vol. 25, n° 1-2, 2018, p. 69.

sein du secteur humanitaire. Puis, nous avons étudié les gratifications matérielles et symboliques du travail humanitaire pour les enquêtés. Dans la continuité des travaux de Leila Drif sur les exilé·e·s impliqué·e·s dans l'humanitaire au Liban, ce mémoire a permis de mettre en lumière le développement d'un capital économique et social pour des exilé·e·s disposant déjà d'un capital social, à travers leurs statuts de travailleuses et travailleurs humanitaires. En outre, le travail humanitaire implique des rétributions symboliques et personnelles, notamment des « satisfactions psychologiques » de détenir des postes utiles au sein d'organisations à la renommée mondiale.

En adoptant une perspective méso, nous avons pu observer l'environnement internationalisé dans lequel évoluent les travailleuses et travailleurs syrien·ne·s. Nous avons examiné les processus d'adhésion des ONG syriennes au « gouvernement humanitaire »¹⁷⁶ à travers la mise en place de standards occidentaux de l'aide. Cette adhésion s'inscrit dans une recherche de bailleurs et de partenaires qui définit des relations de pouvoirs entre les ONG et les bailleurs. Le personnel syrien côtoie des travailleuses et travailleurs expatrié·e·s, favorisant un partage de savoirs et de compétences. Leur participation à ce secteur internationalisé leur ouvre un « champ des possibles »¹⁷⁷ vers un espace alternatif de crise, où certains envisagent de continuer leurs carrières humanitaires. De plus, ils ont également développé des relations personnelles, et nous observons la création d'une communauté humanitaire à Gaziantep réunissant travailleuses et travailleurs syrien·ne·s et expatrié·e·s. Cette communauté offre un espace professionnel sécurisé aux exilé·e·s, à l'abri des discriminations sociétales.

Cependant, cette recherche a mis en lumière les limites du travail dans le secteur humanitaire. Nous avons observé des difficultés administratives pour les exilé·e·s, entraînant des opportunités professionnelles différenciées selon les statuts administratifs. Puis, nous nous sommes intéressées à l'influence des obstacles administratifs et du manque de moyen financier sur l'existence des petites organisations. Enfin, l'implication dans le secteur humanitaire est marquée par de multiples désillusions, d'une part, le refus des renouvellements de permis de travail, remettant en question la pérennité et la stabilité des acteur·e·s dans ce secteur. D'autre part, il est question pour certains de désillusions plus personnelles notamment face aux limites de leurs actions liées à la situation conjoncturelle de la crise syrienne, l'instabilité sur le terrain et le manque de moyens alloués. Cette enquête permet de dégager un certain profil d'acteur du monde humanitaire syrien, animé par un certain « devoir moral »¹⁷⁸ envers sa communauté, il trouve cependant des

¹⁷⁶ Agier, Michel. « 41. Le chaos et les camps. Genèse du gouvernement humanitaire ». *Repenser la solidarité*, Presses Universitaires de France, 2011, p. 797-815.

¹⁷⁷ Giraud, François. « La symphonie migratoire ». *Spirale*, vol. 44, n° 4, 2007, p. 66.

¹⁷⁸ Fourn, Léo. *Des vies mouvementées. Bifurcations et ajustements biographiques au fil des parcours militants et migratoires de révolutionnaires syrien·ne·s exilé·e·s en France et au Liban*. Thèse de Doctorat en Sociologie,

raisons et des opportunités professionnelles et sociales pour se maintenir dans ce secteur. Il vit un exil paradoxal à mi-chemin entre une communauté internationale de l'aide et une communauté locale syrienne.

Néanmoins, cette recherche comporte certaines limites et ne permet pas de dégager une tendance claire des logiques d'engagement. Le terrain reste restreint, nous pourrions imaginer une enquête plus large et participative, fournissant des éléments de réponses supplémentaires sur des questions peu ou non évoquées au cours de ce mémoire. Par exemple, j'ai décidé de ne pas mentionner la question de la dépolitisation de l'aide, ne possédant pas assez de matériaux empiriques pour en faire une analyse. Cette question pourrait faire le sujet d'une recherche plus approfondie.

En outre, il pourrait être intéressant de poursuivre cette recherche en se concentrant sur la deuxième génération d'exilé·e·s, comment ces jeunes, qui n'ont pas participé à la révolution et ont grandi dans l'exil, définissent-ils leur engagement dans l'humanitaire ?

BIBLIOGRAPHIE

Livres et Chapitres de livres :

- Agier, Michel. « 41. Le chaos et les camps. Genèse du gouvernement humanitaire ». *Repenser la solidarité*, Presses Universitaires de France, 2011, p. 797-815.
- Baczko, Adam, et al. « Le capital social révolutionnaire. L'exemple de la Syrie entre 2011 et 2014 ». *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 211-212, n° 1-2, 2016, p. 24-35.
- Boltanski, Luc. « 2. Fait et cause ». *La Souffrance à distance*, Éditions Métailié, 1993, p. 38-57.
- Bessin, Marc, et al. « Introduction générale L'enquête sur les bifurcations : une présentation ». *Bifurcations*, La Découverte, 2009, p. 7-19.
- Bargel, Lucie. « Socialisation politique ». *Dictionnaire des mouvements sociaux*, vol. 2e éd., Presses de Sciences Po, 2020, p. 553-58.
- Dakhli, Leyla, et al. « Le-la citoyen·ne journaliste. ► Algérie, Liban, Libye, Tunisie ». *L'Esprit de la révolte*, Le Seuil, 2020, p. 257-62.
- Dauvin, Pascal, et Johanna Siméant-Germanos. « Chapitre 2. Carrières militantes et professionnelles dans l'humanitaire ». *Le travail humanitaire*, Presses de Sciences Po, 2002, p. 59-103.
- . « Chapitre 3. Vivre de l'humanitaire ? L'ambivalente professionnalisation ». *Le travail humanitaire*, Presses de Sciences Po, 2002, p. 105-32.
- . « Chapitre 4. Se réaliser en faisant de sa vie un roman ». *Le travail humanitaire*, Presses de Sciences Po, 2002, p. 137-67.
- . « Chapitre 5. Rechercher et entretenir les bonnes raisons d'agir ». *Le travail humanitaire*, Presses de Sciences Po, 2002, p. 169-200.
- . « Chapitre 8. Mettre en œuvre les politiques... de qui ? » *Le travail humanitaire*, Presses de Sciences Po, 2002, p. 265-304.
- Dequerd Pavin, Christiane. « Chapitre 7. La rue, ses habitants et la prévention ». *T'es au boulot, là ?*, Presses universitaires de Grenoble, 2020, p. 151-72.
- Erdi Lelandais, Gülçin, et Daniel Hermant, éditeurs. *Altermondialismes oubliés*. Harmattan, 2008.
- Ferrari, Olivier, et Maxime Boutry. « 1 - La phase d'“Early Recovery”, l'implantation des projets à long terme ». *Des catastrophes naturelles au désastre humain : Conséquences et enjeux de l'aide humanitaire après le tsunami et le cyclone Nargis en Thaïlande et Birmanie*, Institut de recherche sur l'Asie du Sud-Est contemporaine, 2009, p. 15-26.
- Fillieule, Olivier. « Carrière militante ». *Dictionnaire des mouvements sociaux*, vol. 2e éd., Presses de Sciences Po, 2020, p. 91-98.
- Fioroni, Claudie. « *Société civile* » et évolution de l'autoritarisme en Syrie. Graduate Institute Publications, 2011.
- Pagis, Julie. *Mai 68, un pavé dans leur histoire. Événement et socialisation*. Presses de Sciences Po, 2014, p. 339.
- Passy, Florence. « Chapitre III. Les dynamiques de l'engagement individuel ». *L'action altruiste*, Librairie Droz, 1998, p. 57-81.
- Tannous, Manon-Nour. « « Il n'y a pas de société civile en Syrie. » ». *La Syrie au-delà de la guerre*, Le Cavalier Bleu, 2022, p. 77-82.
- Tilly, Charles, et Sidney Tarrow. « Chapitre 3 / Régimes, répertoires et opportunités ». *Politique(s) du conflit*, Presses de Sciences Po, 2008, p. 87-121
- Traïni, Christophe. « Choc moral ». *Dictionnaire des mouvements sociaux*, vol. 2e éd., Presses de Sciences Po, 2020, p. 104-10.

Sayad, Abdelmalek, *L'immigration ou les paradoxes de l'altérité*, Bruxelles, Editions De Boeck-Wesmael, 1991, p.331

Scalettaris, Giulia. « 5. Le cosmopolitisme étriqué du personnel expatrié ». *Le HCR et la crise afghane*, Karthala, 2023, p. 127-58.

Ryfman, Philippe. « II. Le premier siècle de l'humanitaire, ou l'hégémonie de la Croix-Rouge ». *Une histoire de l'humanitaire*. La Découverte, 2016, p. 18-29.

---. « IV. Un nouveau paysage humanitaire ». La Découverte, 2016, p. 43-63.

Wagner, Anne-Catherine. III / *Le capital international, instrument de domination culturelle et sociale*. La Découverte, 2020, p. 43-69.

Articles scientifiques :

Arbell, Yael. « 'A place that is different from the usual capitalist world': the potential of Community-led housing as safe and just spaces » [« "Un lieu différent du monde capitaliste habituel" : le potentiel de l'habitat participatif en tant que safespaceet espace de justice sociale »], *Justice spatiale | Spatial Justice*, n°16, 2021.

Atlani-Duault, Laëtitia. « Les ONG à l'heure de la "bonne gouvernance" ». *Autrepart*, vol. 35, n° 3, 2005, p. 3-17.

Bazin, Marie, et al. « L'aide humanitaire internationale non-gouvernementale : un monopole occidental ». *Humanitaire. Enjeux, pratiques, débats*, n° 24, 24, mars 2010.

Bourdieu, Pierre. « Habitus, code et codification ». *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, vol. 64, no 1, 1986, p. 40-44.

Bourgeois, Étienne, et al. « Valeur, espérance de réussite, et formation d'adultes : pertinence du modèle d'expectancy-value en contexte de formation universitaire pour adultes ». *Savoirs*, vol. 20, n° 2, 2009, p. 119-33.

Calvès, Anne-Emmanuèle. « "Empowerment" : généalogie d'un concept clé du discours contemporain sur le développement ». *Revue Tiers Monde*, vol. 200, no 4, 2009, p. 735-49.

Cheynis, Éric. « Trajectoires du Maroc à Porto Alegre. Conditions et logiques de la participation marocaine au Forum social mondial ». *Cultures & Conflits*, vol. 70, no 2, 2008, p. 85-107.

Claridge, Tristan. *Functions of Social Capital – Bonding, Bridging, Linking*, *Social Capital Research*, janvier 2018

Dalla, Sam. « La Syrie. Une réforme de l'État inachevée et bloquée ». *Revue française de droit constitutionnel*, vol. 101, n° 1, 2015, p. 29-53.

Daniş, Didem. « De la "porte ouverte" aux menaces d'expulsion : la présence syrienne en Turquie ». *Migrations Société*, vol. 177, n° 3, 2019, p. 35-52.

Dauvin, Pascal. « Être un professionnel de l'humanitaire ou comment composer avec le cadre imposé ». *Revue Tiers Monde*, vol. 180, n° 4, 2004, p. 825-40.

Drif, Leila. « Être réfugié et "volontaire" : les travailleurs invisibles des dispositifs d'aide internationale ». *Critique internationale*, vol. 81, n° 4, 2018, p. 21-42.

Elbers, Willem, et Bas Arts. « Comment joindre les deux bouts : les réponses stratégiques des ONG du Sud aux conditions imposées par les bailleurs de fonds ». *Revue Internationale des Sciences Administratives*, vol. 77, n° 4, 2011, p. 743-64.

Foucher, Adrian, Le Chêne, Elen. « Contourner pour exister : les Syriens et les acteurs humanitaires face à la bureaucratie turque ». *Migrations Société*, vol. 177, n° 3, 2019, p. 53-67.

Fourn, Léo. « De la révolution au travail humanitaire. Reconversions de militants syriens exilés au Liban ». *Revue internationale de politique comparée*, vol. 25, n° 1-2, 2018, p. 63-81.

- . « Les ambiguïtés du travail humanitaire. L'exemple des réfugiés syriens au Liban ». *Confluences Méditerranée*, vol. 111, n° 4, 2019, p. 61-74.
- Gauthier, Yannick. « “Devenir quelqu'un”. (Re)valorisation de l'identité sociale par les bénéfices symboliques de l'engagement participatif ». *Participations*, vol. 24, n° 2, 2019, p. 111-37.
- Giraud, François. « La symphonie migratoire ». *Spirale*, vol. 44, n° 4, 2007, p. 65-71.
- Hamidi, Camille. « Les raisons de l'engagement associatif. Le cas de trois associations issues de l'immigration maghrébine ». *Revue française des affaires sociales*, n° 4, 2002, p. 149-65.
- Hibou, Béatrice. « Retrait ou redéploiement de l'Etat ? » *Critique internationale*, vol. 1, n° 4, 1998, p. 151-68.
- Jankowski, Frédérique, et Sophie Lewandowski. « Apprendre, se positionner, créer : l'hybridation des savoirs au Sud ». *Autrepart*, vol. 82, n° 2, 2017, p. 3-16.
- Kyne, Dean, Aldrich, Daniel P.. « Capturing Bonding, Bridging, and Linking Social Capital through Publicly Available Data ». *Risk, Hazards & Crisis in Public Policy*, vol. 11, n° 1, 2020, p. 61-86.
- Latour, Gabrielle. « Vivre en guerre. Le conflit syrien au prisme de l'humanitaire ». *Vacarme*, vol. 79, n° 2, 2017, p. 22-31.
- Lavigne Delville, Philippe. « Faire vivre une ONG au Niger, entre précarité des ressources financières et instabilité des ressources humaines ». *RECMA*, vol. 349, no 3, 2018, p. 87-100.
- Mahmud, Rustum. « Les Syriens à Gaziantep : entre dynamisme et défis ». *Confluences Méditerranée*, vol. 99, n° 4, 2016, p. 75-85.
- Martiniello, Marco, et Andrea Rea. « Des flux migratoires aux carrières migratoires ». *SociologieS*, octobre 2011. journals.openedition.org
- Mezzadra, Sandro, Neilson, Brett. « Frontières et inclusion différentielle ». *Rue Descartes*, vol. 67, n° 1, 2010, p. 102-08.
- Misraoui, Djamel. « Islam et humanitaire ». *Revue internationale et stratégique*, vol. 98, n° 2, 2015, p. 147-55.
- Moukarzel, Joseph. « Les ONG, un palliatif à l'État défaillant. L'explosion du 4 août au Liban ». *Hermès, La Revue*, vol. 89, n° 1, 2022, p. 113-15.
- Oustinoff, Michaël, et Ugo Ruiz. « Les ONG à l'épreuve de la communication ». *Hermès, La Revue*, vol. 89, n° 1, 2022, p. 11-16.
- Pérouse de Montclos, Marc-Antoine. « L'aide humanitaire dans les pays en développement : qui évalue qui ? » *Mondes en développement*, vol. 153, n° 1, 2011, p. 111-20.
- Prince, Ruth J. « Seeking Incorporation? Voluntary Labor and the Ambiguities of Work, Identity, and Social Value in Contemporary Kenya ». *African Studies Review*, vol. 58, n° 2, septembre 2015, p. 85-109. *Cambridge University Press*
- Redon, Marie. « Mobilis in mobili : des vies « en mobilité » au Sud ». *Espace populations sociétés. Space populations societies*, n° 2010/2-3, 2010/2-3, décembre 2010, p. 209-20.
- Ruiz de Elvira, Laura. « L'État syrien de Bachar al-Assad à l'épreuve des ONG ». *Maghreb - Machrek*, vol. 203, n° 1, 2010, p. 41-57.
- Sainteny, Guillaume. « Militantisme et rétribution : à la recherche d'un modèle théorique ». *Espaces Temps*, vol. 57, n° 1, 1995, p. 130-36.
- Siméant-Germanos, Johanna. « Entrer, rester en humanitaire : des fondateurs de MSF aux membres actuels des ONG médicales françaises ». *Revue française de science politique*, vol. 51, n° 1-2, 2001, p. 47-72.
- Shachar, Ayelet. « The Race for Talent: Highly Skilled Migrants and Competitive Immigration Regimes Symposium: A Tribute to the Work of Kim Barry the Construction of Citizenship in an Emigration Context: Symposium ». *New York University Law Review*, vol. 81, n° 1, 2006, p. 148-206.

- Soidet, I., et J. Raussin. « La reprise d'études universitaires : entre continuité et rupture ». *Pratiques Psychologiques*, vol. 25, n° 3, septembre 2019, p. 245-64.
- Tissot, Sylvie. « Entre soi et les autres ». *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 204, n° 4, 2014, p. 4-9.
- Traïni, Christophe. « Des sentiments aux émotions (et vice-versa). Comment devient-on militant de la cause animale ? » *Revue française de science politique*, vol. 60, n° 2, 2010, p. 335-58.
- Vertongen, Gil, et al. « Les motifs d'entrée en formation des adultes en reprise d'études universitaires ». *L'orientation scolaire et professionnelle*, no 38/1, 38/1, mars 2009, p. 25-44.
- Wihtol de Wenden, Catherine. « Un essai de typologie des nouvelles mobilités ». *Hommes & Migrations*, vol. 1233, n° 1, 2001, p.10.

Thèses :

- Fourn, Léo. *Des vies mouvementées. Bifurcations et ajustements biographiques au fil des parcours militants et migratoires de révolutionnaires syrien-ne-s exilé-e-s en France et au Liban*. Thèse de doctorat en sociologie, Université Aix Marseille
- Le Chêne, Elen. *Frontières de l'État, frontières dans l'État. Jeux et pouvoirs bureaucratiques dans le gouvernement des exilés en Turquie (1990-2020)*. Thèse de doctorat : Sciences Politiques, École Doctorale Sciences Juridiques et Politiques, Aix-en-Provence, 2021

Rapports :

- Erdogan, Murat, « Syrian Barometer-2021. A framework for achieving social cohesion with syrians in Turkiye », *Mülkiye Migration Research Center of Ankara University and UNHCR*, 2022, p.358. <https://www.unhcr.org/tr/wp-content/uploads/sites/14/2023/01/SB-2021-I%CC%87ngilizce-19-Ocak-2023.pdf>
- Els, Christian, Mansour, Kholoud, Cartensen, Nils. *Funding to Syrian Humanitarian Actors. Between sub-contracting and partnership. Local to Global Protection (L2GP)*, 2016.
- Pinedo Caro, Luis, « Syrians Refugees in the Turkish Labour Market », *ILO Office in Turkey*, 2020.
- « Social Cohesion and Syrian Students in Higher Education in Turkey », *SPARK et Hacettepe University*, 2021. <https://spark.ngo/wp-content/uploads/2019/10/Social-Cohesion-and-Syrian-Students-in-Higher-Education-in-Turkey-1.pdf>
- « Syrian Arab Republic Humanitarian Response Plan 2022-2023 », *Financial Tracking Service UNOCHA*, <https://fts.unocha.org/plans/1088/summary>
- « Syrians in the turkish labour market », *Turkstat Household Labour Force Survey*, International Labour Organization, 2017, https://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---europe/---ro-geneva/---ilo-ankara/documents/genericdocument/wcms_738618.pdf

Sites internet :

About : Bahar Organization. <https://bahar.ngo/about>.

« Accueil ». IYD Association Internationale D'aide Humanitaire, <https://iydreliet.org/fr/>.

Cogan, Killian, « En Turquie, les réfugiés syriens sur le qui-vive face au risque d'expulsion ».

Libération. https://www.liberation.fr/international/moyen-orient/en-turquie-les-refugies-syriens-sur-le-qui-vive-face-au-risque-dexpulsion-20231225_O4WV22A65VHVVKKKYCW7MHVTW4/.

« Comment obtenir la citoyenneté turque ? », *Denktas*, <https://denktas.av.tr/yabancilar-hukuku/turk-vatandasligi-nasil-alinir>

Conseil de Sécurité des Nations Unies, *Résolution 2165 (S/RES/2165)*, 14 Juillet 2014, <https://documents.un.org/doc/undoc/gen/n14/465/92/pdf/n1446592.pdf?token=G2pOp2EcFVCFHN8GjP&fe=true>

« Conditions et processus d'ouvrir un lieu de travail pour les étrangers », *Le Ministère du Travail et de la Sécurité*

Sociale, <https://www.cs.gb.gov.tr/uigm/genel-bilgi/yabancilarin-turkiye-de-sirket-isyeri-acma-sartlari-ve-sureci/>

« Critères d'évaluation du permis de travail », *Le Ministère du Travail et de la sécurité sociale*, <https://www.cs.gb.gov.tr/uigm/calisma-izni/calisma-izni-degerlendirme-kriterleri/>

Cross-Border Aid 'Matter of Life, Death for Millions of People in North-West Syria', Senior United Nations Official Tells Security Council | Meetings Coverage and Press Releases. <https://press.un.org/en/2023/sc15364.doc.htm>. Consulté le 17 avril 2024.

« Inflation, prix à la consommation (% annuel)- Turquie », *Statistiques financières internationales et autres fichiers de données du Fonds monétaire international*, 2022, <https://donnees.banquemondiale.org/indicateur/FP.CPI.TOTL.ZG?locations=T>

« Municipality Improves Inclusion of Syrian Refugees in Turkey ». *The Global Compact on Refugees | UNHCR*, <https://globalcompactrefugees.org/good-practices/municipality-improves-inclusion-syrian-refugees-turkey>. Consulté le 15 avril 2024.

« Professions réservées aux citoyens turcs », *Le ministère du Travail et de la Sécurité Sociale*, <https://www.cs.gb.gov.tr/uigm/calisma-izni/turk-vatandaslarina-hasredilen-meslekler/>

« Statistiques sur les permis de travail-2022 », *Ministère Turc du Travail et de la Sécurité Sociale*, www.cs.gb.gov.tr/istatistikler/calisma-hayati-istatistikleri/resmi-istatistik-programi/calisma-izin-istatistikleri

« Syrie. L'ONU doit continuer d'acheminer l'aide humanitaire vers le nord-ouest du pays par tous les passages frontaliers ». *Amnesty International*, 12 mai 2023, <https://www.amnesty.org/fr/latest/news/2023/05/syria-un-must-continue-delivering-aid-to-north-west-through-all-border-crossings/>.

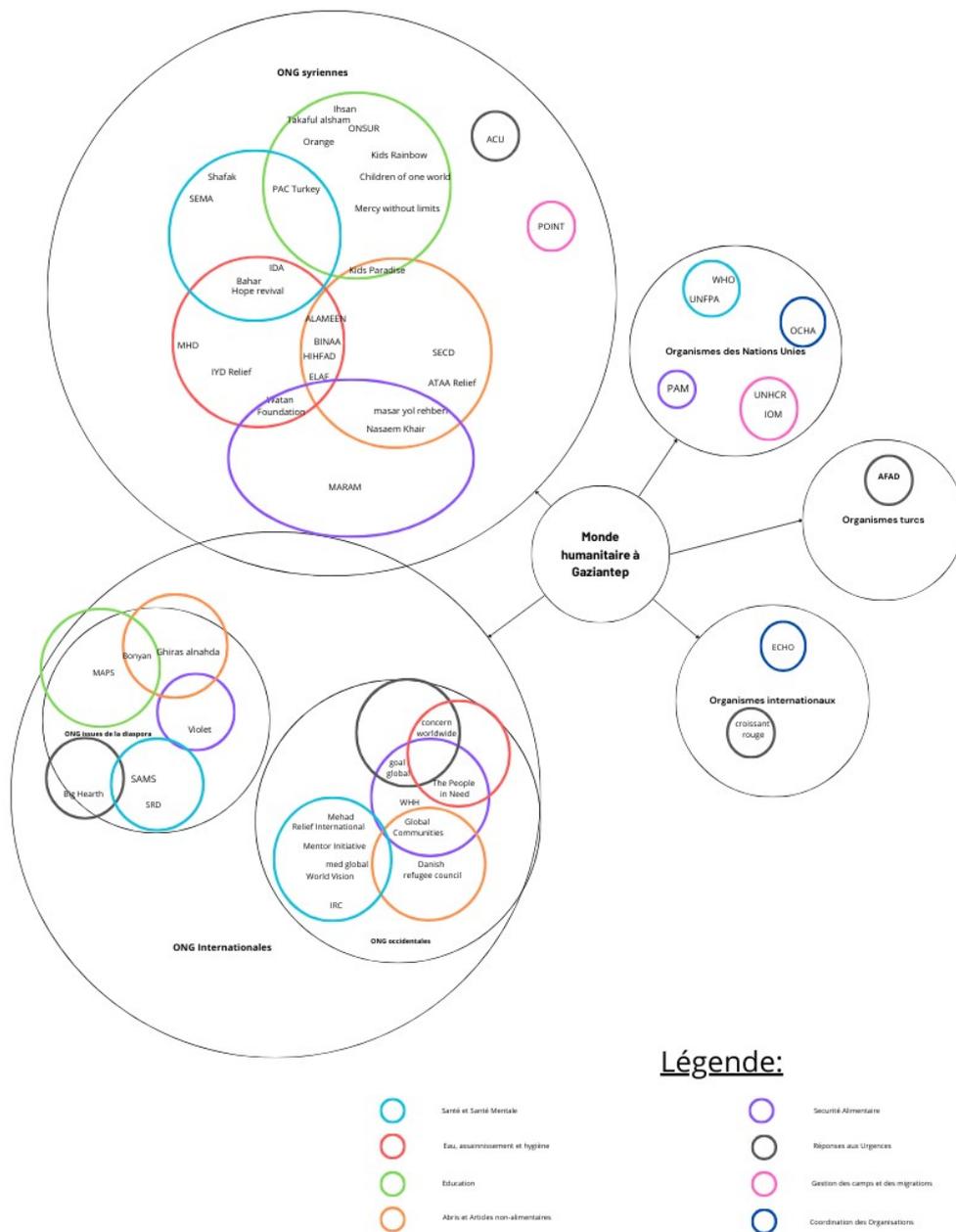
« Taux d'inscription dans l'enseignement supérieur- République arabe syrienne », *The World Bank DataWorld*, 2023 <https://data.worldbank.org/indicateur/SE.TER.ENRR?locations=SY>

« Temporary protection: Distribution of Syrians under temporary protection by year », <https://www.goc.gov.tr/gecici-koruma5638>

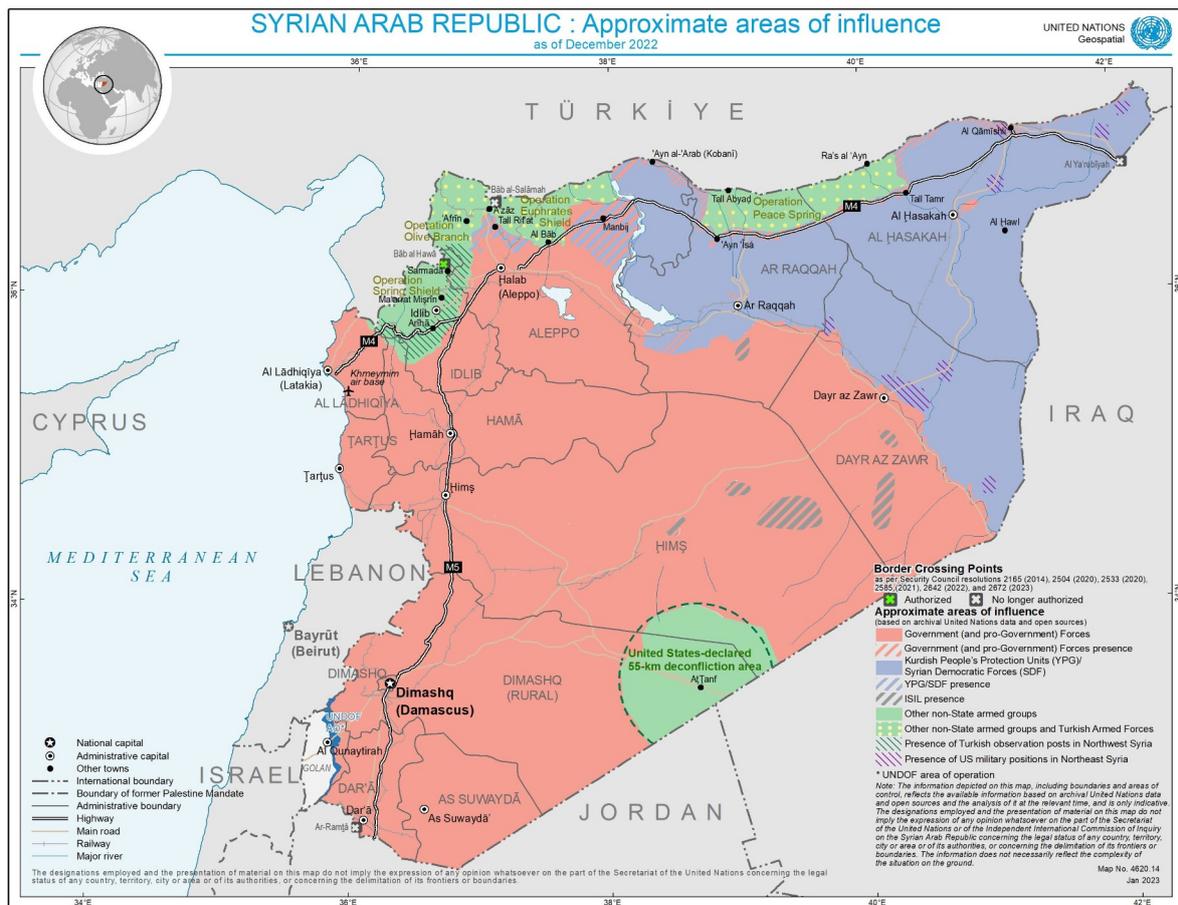
The New Humanitarian | *Rethinking Aid in Syria, My Home Country*. 14 mars 2024, <https://www.thenewhumanitarian.org/opinion/first-person/2024/03/14/rethinking-aid-syria-my-home-country>.

ANNEXE :

Annexe 1 : Cartographie des principales organisations et ONG présentes à Gaziantep



Annexe 2 : Carte des aires d'influence des belligérants en Syrie en 2022



Source: United Nations Geospatial, 01/01/2023

<https://www.un.org/geospatial/content/syrian-arab-republic-approximate-areas-of-influence-december-2022>

Annexe 3 : Extrait du site internet IYD Relief

IYD International Humanitarian Relief Association is committed to meeting international standards of quality and accountability for all our partners, staff, and communities we deal with.

Source: Site internet d'IYD Relief, <https://iydrelief.org/fr/>

Annexe 4 : Tableau répertoriant les offres d'emploi du secteur humanitaire à Gaziantep

Nom de l'organisation	Poste	Qualification requise	Années d'expérience	Nationalité demandée
Watan Foundation	Responsable du département de collecte de fonds	Au minimum une licence, master souhaitable	5 à 7 ans	Non précisé
Watan Foundation	Responsable du département de rédaction des propositions	Niveau avancé en anglais	Non précisé	Non précisé
Watan Foundation	Responsable des partenariats stratégiques	Au minimum une licence en gestion, administration ou communication	Minimum d'expérience	Non précisé
Watan Foundation	Responsable du service comptabilité	Au minimum une licence en comptabilité	3 ans	Turque préférée
Watan Foundation	Comptable	Au minimum une licence en comptabilité	Au minimum 1 an	Non précisé
Shafak	Conseiller en recherche et plaidoyer	Non précisé	Minimum d'expérience	Non précisé
SENED	Coordinateur MEAL	Master en gestion	3 à 5 ans	Non précisé
SENED	Chauffeur	Baccalauréat	Au minimum 3 ans	Non précisé
SENED	Travailleur de proximité	Licence en éducation ou psychologie	Au minimum 1 an	Non précisé
OCHA	Chargé des affaires humanitaires	Au minimum un master en sciences politiques, ou une licence avec deux ans d'expérience qualifiante	5 ans minimum	Non précisé
IYD	WASH superviseur	Licence en ingénierie ou mécanique	Au minimum 3 ans	Turque

SAMS	Psychologue	Au minimum une licence de psychologie ou lié	Au minimum 3 ans	Non précisé
ACU	Chargé de programme de développement	Au minimum une licence en gestion ou ingénierie, master souhaitable	Au minimum 5 ans	Non précisé
Ghiras al nahda	Auditeur interne	Au minimum une licence en comptabilité	Non précisé	Non précisé
IDA	Assistant de chaîne d'approvisionnement	Licence dans un secteur lié	Au minimum 1 an	Non précisé
IDA	Responsable de logistique	Au minimum une licence en logistique ou gestion	Au minimum 4 ans	Non précisé
Violet	Responsable des finances	Au minimum une licence en finance, master souhaitable	3 à 5 ans	Non précisé
Violet	Responsable de la conformité	Au minimum une licence en droit ou secteur lié, master souhaitable	2 ans	Non précisé
Violet	Coordinateur financier	Au minimum licence en comptabilité, master souhaitable	3 ans minimum	Non précisé
Violet	Coordinateur de budget	Au minimum licence en comptabilité, master souhaitable	3 ans minimum	Non précisé
Al Ameen	Responsable des ressources humaines	Au minimum licence en gestion ou secteur lié	3 ans minimum	Non précisé
The day after	Responsable MEAL	Au minimum licence en statistiques ou sciences sociales	3 ans minimum	Non précisé
Global Communities	Directeur de pays	Au minimum licence dans secteur lié	10 à 15 ans d'expérience	Non précisé
SARD	Responsable de programmes	Au minimum licence en économie, master souhaitable	3 à 5 ans	Non précisé
Bahar	Coordinateur de la conformité	Licence en gestion	Au minimum 3 ans	Turque

Annexe 5 : Profil des enquêtés

Nom modifié	Statut administratif	Emploi	Date d'arrivée en Turquie	Situation familiale	Type d'entretien et durée
Ibrahim	Statut de protection temporaire	Poste de direction d'une ONG syrienne	2018	Marié, 2 enfants	Visio-conférence 50 minutes
Hassan	Permis de travail non renouvelé (au moment de l'entretien)	Employé de l'ONG syrienne Bahar	2013/4	Marié, 1 enfant	Appel téléphonique 30 minutes
Anwar	Nationalité turque	Poste de direction au bureau turc d'IYD Relief	2013	Marié, 3 enfants	Au bureau de l'ONG 1 heure
Ali	Nationalité turque	Assistant de programme à WHO	2014	Célibataire	Dans un café 1h 20
Mohamed	Nationalité turque	Assistant spécialiste de la gestion de l'information à FAO	2015	Célibataire	Appel téléphonique 40 minutes
Ahmed	Statut de protection temporaire	Sans emploi	2020	Célibataire	Dans un café 1 heure 30
Sara	Permis de résidence familiale	employée dans une ONG syrienne	2019	Mariée	Dans un café 1 heure 30

4° de couverture du mémoire

Résumé du mémoire :

Ce mémoire porte sur l'engagement dans le secteur humanitaire des Syrien·ne·s exilé·e·s en Turquie. A quelles logiques répond cet engagement? Comment cet engagement façonne l'installation des Syrien·ne·s en Turquie ? Il s'agira à travers une enquête de terrain dans la ville de Gaziantep, de répondre à ces différents questionnements. L'engagement syrien, à mi-chemin entre carrière humanitaire et solidarité avec leur communauté, s'inscrit dans un cadre internationalisé de la gestion de la crise syrienne. Il permet d'éviter une forme de déclassement social à travers des rétributions matérielles et symboliques. Cependant, il est important de mettre en lumière certaines limites notamment face aux difficultés administratives.

This master thesis focuses on the involvement of exiled Syrians in Türkiye. What logic does this involvement respond to ? the How does this engagement shape the settlement of Syrians in Türkiye ? A field study in Gaziantep will provide answers to those questions. The Syrian engagement, halfway between a humanitarian career and solidarity with their community, is part of an internationalised framework for managing the Syrian crisis. Through their involvement, they can avoid a form of social downgrading through material and symbolic retribution. However, it is important to highlight certain limits, particularly in the face of administrative difficulties.

Mots-clés: exil, carrière humanitaire, sociologie de l'engagement, professionnalisation

